Près de 500.000 enfants ne vont pas à l'école en Algérie



Scandale. Près de 500.000 enfants âgés entre 6 et 16 ans ne sont pas à l'école en Algérie, mais ce chiffre représente le plus faible taux par rapport à celui enregistré des pays de la région MENA", a déclaré le représentant de l'UNICEF en Algérie, Thomas Davin, dans un entretien à l'APS, à l'occasion de la Journée internationale de l'enfant, célébrée le 1er juin de chaque année.
Le même responsable a indiqué qu'une enquête sur les enfants hors système scolaire a été réalisée dernièrement par le ministère de l'Education nationale et l'UNICEF et dont les résultats seront prochainement rendus publics, a révélé que "497.000 enfants âgés entre 6 et 16 ans ne sont pas à l'école (cycles primaire et moyen) en Algérie, avec un taux de 4,5 % du nombre total des enfants en âge légal de scolarité".
L'enquête a démontré que cette déperdition concerne en majorité les enfants âgés entre 11 et 15 ans, dont la plus grande partie sont des enfants du sexe masculin issus des couches sociales les plus défavorisées.
M. Davin a précisé que le taux des enfants scolarisés au primaire a atteint 97,5% et que seulement 2,5% des enfants ne sont pas scolarisés à ce cycle, ajoutant que la plus grande partie de la déperdition scolaire "est enregistrée au niveau de l'enseignement moyen".

Katia K. et agences

Suite en pages 6 et 7



Quotidien national d'information Directeur fondateur : *Fodil Mezali*

Les adversaires de Saâdani veulent leur «vrai parti du front»

Guerre du FLN contre le FLN

S'agira-t-il de tourner la page du FLN «perverti» pour en créer un autre « historique » ? C'est, du moins, ce que suggère l'ancien président de l'APN et ex-ministre, Abdelaziz Ziari, disposé à poursuivre le combat pour restituer le FLN à ses fils authentiques. Lesquels si les Réda Malek, Aït Ahmed et autres Noureddine Aït Hamouda n'en font pas partie ?

Lire en page 2



Règlementation

Séparation prochaine des activités d'import et d'export



Ce projet de texte, qui a été soumis récemment au gouvernement, dissocie les activités d'importation de revente en l'état de celles d'exportation, qui sont, jusque-là, libellées dans le registre du commerce sous la dénomination unique d'activités import-export, explique la même source. En effet, l'actuelle nomenclature des activités économiques, utilisée dans l'inscription des commerçants au registre du commerce, subdivise les activités économiques en six secteurs : production industrielle et BTPH, production artisanale, commerce de gros, import-export, commerce de détail et services. Le secteur relatif au commerce extérieur (import-export) sera, ainsi, scindé en deux dont l'un portera uniquement sur l'activité d'importation alors que l'autre sera dédié uniquement aux exportations : «C'est une mesure qui y va de l'intérêt des exportations», selon les mêmes responsables.

Lire en page 2 l'intégralité du compte-rendu

Sit-in : *rassemblement hier à Bouira des patriotes inquiets de leur situation sociale*

Lire en page 3

Béjaïa : *Mohamed Ghazi a-t-il l'intention de sauver El Djorf Edhahabi ?*

Lire en page 8

Colloque sur le chanteur Allaoua Zerrouki à Amalou



Lire en pages 12 et 13

Verbatim

Nouria Benghébrit, *ministre de l'éducation nationale :*

«Nous allons accélérer la cadence des réformes et nous pencher sur le fond afin de garantir une école de qualité. La conférence nationale sur le baccalauréat en juillet permettra de discuter et traiter les différentes questions relatives à cet examen de passage à l'université. Elle sera consacrée à l'évaluation du niveau de candidats et relever les points faibles qui vont être pris en charge. La possibilité de diminuer les matières enseignées et d'introduire des examens anticipés du baccalauréat n'est pas exclue. Il est également soumis aux experts la possibilité de maintenir les élèves en classe jusqu'à la veille des épreuves».

Azzedine Mihoubi, *ministre de la Culture :*

«Nous comptons introduire une clause à la convention de financement des œuvres cinématographiques, accordant à la partie financière le droit de savoir au préalable si ces œuvres participeront aux festivals. L'objectif étant d'avoir le droit de se réserver sur une participation qui pourrait porter préjudice aux intérêts du pays et qui s'avérerait incompatible avec ses valeurs, ses positions et sa politique extérieure».

Djamel Laidouni, président du syndicat national des magistrats : «La lutte antiterroriste doit se faire dans le cadre du respect de la loi en vigueur en la matière pour ne pas entamer les droits de l'Homme. La guerre contre le terrorisme qui est lui-même une violation aux droits de l'Homme représente une menace pour les droits d'Homme si elle n'est pas menée dans le cadre du respect de la loi en vigueur dans ce domaine. La relation entre la lutte antiterroriste et les droits de l'Homme s'inscrit dans le cadre de la relation entre les droits de l'Homme et l'ordre public».

Salah Goudjil, *porte-parole des contestataires du FLN :*

«Je n'ai pas encore la nouvelle liste des membres du nouveau Comité central. Mais une instance avec 505 membres qui se réunit une fois par an n'est pas un Comité central. Alors qu'auparavant le Comité central se réunissait deux fois par an de façon à assumer ses responsabilités et à donner des orientations à la direction du parti, c'est-à-dire au secrétaire général et au Bureau politique. Normalement, et compte tenu de la situation organique, de la situation du pays, le rendez-vous de la révision constitutionnelle, d'éventuels rendez-vous électoraux… comment peut-on réduire le nombre de réunions du CC ? Comment se fait-il que ce Comité central ne se réunisse qu'une seule fois par an ? Ce n'est pas normal. Parce que ça touche directement le fonctionnement démocratique interne du parti. En ce sens qu'il n'y aura qu'une seule personne qui décide, qui arrête et qui oriente le parti. Et ça, ce n'est pas le FLN ».

Nouvelle feuille de route pour les contestataires du FLN ?

Redéploiement. *Les contestataires du 10e congrès du FLN ne comptent décidément pas plier l'échine.*

Aussitôt ce congrès de la «honte» achevé, ils multiplient les réunions de concertations pour arrêter leur nouvelle feuille de route à la lumière des nouvelles données. S'agira-t-il de tourner la page du FLN «perverti» pour en créer un autre « historique » comme le suggère l'ancien président de l'APN et ex-ministre, Abdelaziz Ziari ou de poursuivre le combat pour restituer le FLN à ses fils authentiques ?

Ils se son réunis avant-hier dimanche et se retrouveront à nouveau après-demain jeudi. Pour Salah Goudjil, leur porte-parole, « nous contestons le Congrès de façon claire. Beaucoup de membres du Comité central le contestent. Maintenant que ce Congrès a eu lieu, nous allons analyser la situation sur les plans organique et politique». Et de faire part d'une autre réunion, ce jeudi, pour «dégager une feuille de route avec nos positions et la rendre publique de manière à contester la tenue du Congrès et ses résultats».

Pour lui, la nouvelle liste des membres du nouveau Comité central. qui se réunit une fois par an «n'est pas un Comité central. Alors qu'auparavant le Comité central se réunissait deux fois par an de façon à assumer ses responsabilités et à donner des orientations à la direction du parti, c'est-à-dire au secrétaire général et au Bureau politique. Normalement, et compte tenu de la situation organique, de la situation du pays, le rendez-vous de la révision constitutionnelle, d'éventuels rendez-vous électoraux… comment peut-on réduire le nombre de réunions du CC ? Comment se fait-il que ce Comité central ne se réunisse qu'une seule fois par an ? Ce n'est pas normal. Parce que ça touche directement le fonctionnement démocratique interne du parti. En ce sens qu'il n'y aura qu'une seule personne qui décide, qui arrête et qui oriente le parti. Et ça, ce n'est pas le FLN».

Car, argumentera Goudjil, dans son fonctionnement, le FLN est basé sur la «collégialité et la démocratie interne du parti. C'est-à-dire que tout ce qu'on décide doit être l'émanation de la base militante. J'ai entendu dire que tous les délégués présents au Congrès ont été élus démocratiquement.

Ce n'est pas vrai, ils ont été désignés. Toute la base militante le sait». Et de prédire, tout prochainement, l'apparition d'autres contestations au niveau de la base. Surtout s'agissant des congressistes éliminés des listes de candidatures, ceux remplacés par d'autres. Tout cela va ressortir et cela se répercutera sur le parti».

Il écartera, de ce fait, toute stabilité alors que le pays a besoin d'une stabilité au sein du FLN parce que c'est un parti d'avant-garde, historique. Et cette situation me fait mal, en tant que militant. Moi, j'ai vécu au FLN depuis 1962, je n'aspire à aucune responsabilité, mais personne ne m'empêchera de faire de la politique.

Katia K



Séparation des activités d'import et d'export

Réglementation. Un projet de décret, relatif aux activités économiques soumises à inscription au registre du commerce, a été élaboré par le ministère du Commerce, stipulant la dissociation des activités d'importations de celles d'exportations, a appris l'APS auprès de responsables de ce ministère.

Ce projet de texte, qui a été soumis récemment au gouvernement, dissocie les activités d'importation de revente en l'état de celles d'exportation, qui sont, jusque-là, libellées dans le registre du commerce sous la dénomination unique d'activités import-export, explique la même source.

En effet, l'actuelle nomenclature des activités économiques, utilisée dans l'inscription des commerçants au registre du commerce, subdivise les activités économiques en six (6) secteurs : production industrielle et BTPH, production artisanale, commerce de gros, import-export, commerce de détail et services.

Le secteur relatif au commerce extérieur (import-export) sera, ainsi, scindé en deux dont l'un portera uniquement sur l'activité d'importation alors que l'autre sera dédié uniquement aux exportations: «C'est une mesure qui y va de l'intérêt des exportations», selon les mêmes responsables.

En outre, cette opération «permettra de diffuser une information économique claire et précise et de garantir une meilleure régulation dans l'exercice des activités commerciales», soutiennent-ils.

Selon les données du ministère du Commerce, sur les 32.000 opérateurs exerçant dans le commerce extérieur, 1% seulement sont des exportateurs, soit près de 450 opérateurs dont moins de 160 exercent l'activité d'exportation d'une façon régulière.

L'autre nouveauté apportée par ce projet de décret est l'introduction d'une disposition en vertu de laquelle il sera permis à tout opérateur, indépendamment de ses activités, d'exporter sa marchandise.

«Tout opérateur économique, qu'il soit détaillant, grossiste ou producteur industriel (sans qu'il ne soit spécifiquement exportateur) pourra exporter librement les marchandises», font-ils savoir.

Par ailleurs, le texte consacre le «principe d'homogénéité» des activités à exercer au niveau du local commercial, et ce, afin de «mettre fin à l'anarchie née de l'exercice par certains commerçants de plusieurs activités au niveau d'un même local commercial, pouvant porter un risque à la santé du consommateur».

En somme, ce projet de décret vient en application de l'article 23 de la loi 04-08 relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, qui stipule que l'inscription des activités commerciales s'effectue par référence à la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre du commerce.

Le contenu, l'articulation ainsi que les conditions de gestion et d'actualisation de la nomenclature des activités économiques soumises à inscription au registre au registre du commerce sont fixés par voie réglementaire.

Hadddad à la croisée des chemins

USMA. *La saison terminée, avec une équipe sauvée du spectre de la relégation à la dernière minute, après la victoire face à l'ASO lors de l'ultime journée, voilà que la direction de l'USMA se penche vers la préparation de la saison prochaine.*

La direction du club, menée par les frère Haddad, ne semble pas vouloir quitter le club, malgré la demande d'une grande partie des supporters. Bien au contraire, cette même direction veut se ressaisir, en évitant surtout de commettre les mêmes erreurs.

Cela à commencer par l'entraîneur, puisque Rebbouh Haddad veut mettre la main sur un coach capable de hisser son équipe au devant de la scène, surtout en Coupe d'Afrique, où l'équipe est qualifiée pour la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique. Deux entraîneurs étaient privilégiés par le premier responsable usmiste, à savoir Jean-Michel Cavali, actuellement au MCO, ainsi que Djamel Belmadi, qui vient de démissionner de son poste à la tête de la sélection du Qatar.

Ce dernier a été le premier à refuser l'offre usmiste, comme il l'avait déclaré à la Radio nationale, avant que le Français ne lui emboite le pas, indiquant qu'il a décidé de continuer sa mission avec le club d'El-Bahia.

Et c'est, là, donc, que la piste de Belmadi a été relancée une nouvelle fois, puisque Haddad a revu, selon nos sources, son offre à la hausse. Les mêmes sources qu'il sera difficile pour Belmadi de refuser cette offre, puisqu'aucune autre équipe, du moins en Algérie, ne pourra faire pareil.

Entre temps, Haddad a envoyé un émissaire pour sonder l'entraîneur du CRB, Alain Michel, mais ce dernier a refusé, poliment, l'offre indiquant qu'il a tout conclu pour une autre saison avec les Belouizdadis.

Reste une autre option pour Haddad, et c'est d'ailleurs celle qui fait l'unanimité, celle d'un retour de Roland Courbis. Ce dernier aurait été approché par des proches du club, mais a demandé un temps de réflexion, pour peser, surtout, le pour et le contre de cette affaire. C'est dire que Haddad se trouve à la croisée des chemins, puisque même avec les joueurs annoncés, ici et là, comme étant déjà acquis, les supporters ne s'y intéressent pas, indiquant que le plus important pour eux reste la désignation de l'entraîneur, puisqu'il s'agit du maillon sensible de la grande chaîne du club.

M. B.



MCA : *Accord trouvé avec Artur Jorge ?*

Avant même la deuxième réunion qui devait se tenir dans la soirée d'hier, tout porte à croire que l'entraîneur du MCA, le Portugais Artur Jorge, est parti pour une nouvelle saison à la tête de la barre technique. Dimanche en fin de journée, l'ancien entraîneur du FC Porto a rencontré ses dirigeants, et des représentants de la Sonatrach, et un accord a été trouvé dans ce sens, en attendant de régler des petits détails. Et la preuve que Jorge a mis d'ores et déjà dans sa tête qu'il est reconduit, c'est le fait qu'il a même donné son avis concernant les premières actions de ses dirigeants en matière de recrutement. Nous y reviendrons…

M. B.

Sporting CP : *Slimani troisième joueur algérien à gagner la Coupe du Portugal*

L'attaquant algérien, Islam Slimani, a clôturé en beauté sa saison avec le Sporting CP. Dimanche soir, il a gagné la Coupe du Portugal, avec à la clé, un but et une consécration comme étant l'homme du match. Et la victoire, en cette soirée, face au Sporting Braga n'a pas été facile, pour une équipe qui a évolué à 10 dès la 20e minute. Le Sporting CP était mené au score (2-0), avant que Slimani, à la 84', ne réduise la marque d'un chef d'œuvre, et ce, juste avant, son équipier Montero remettre les pendules à l'heure. Lors de la séance des tirs au but, Slimani a réussi le sien, offrant, de ce fait, le titre à son équipe et devient le troisième algérien à remporter cette Coupe, après Madjer et Soudani.

R.S.

Naples : *Sale spirée pour Ghoulam*

Le Napoli a raté l'occasion de disputer la Ligue des Champions la saison prochaine, en s'inclinant à domicile face à la Lazio, dans un match où Ghoulam a été expulsé.

C'était mal engagé pour les joueurs de Raphael Benitez, à la mi-temps, puisque ses joueurs avaient déjà encaissé deux buts de la part de la Lazio, mais la seconde période a vite tourné à l'avantage des Napolitains, qui ont poussé pour obtenir la victoire grâce à un doublé d'Higuain(2-2).

Ghoulam a été expulsé à la 70', pour cumul de cartons, Malgré ça, les Azzuri ont continué à dominer et ont obtenu un penalty qu'Higuiain echouera à transformer (76'), avant de finir par lâcher et prendre deux nouveaux buts en fin de match, (2-4).

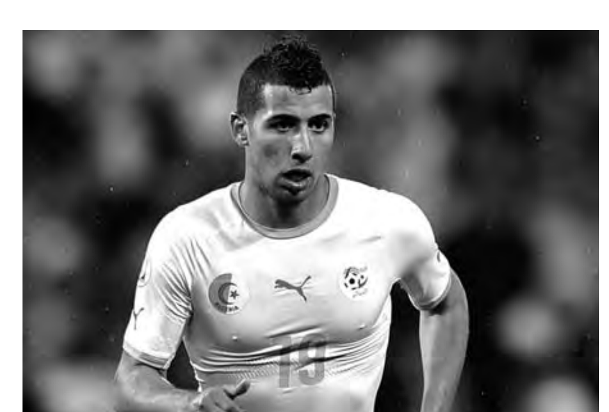
Naples termine le Championnat à la 5e position et disputera donc l'Europa League l'an prochain.

FC Porto : *Brahimi parle de son avenir*

Présent à la foire internationale d'Alger sur le stand d'un de ses sponsors, un assembleur d'électroménager algérien, Yacine Brahimi a répondu à certaines questions quant à son avenir. Il a d'abord évoqué la fatigue ressentie en fin de saison liée au fait qu'il a joué beaucoup de matchs (54 matchs) et qu'il ne pense pas encore à un transfert. Interrogé sur l'intérêt du Bayern il a expliqué que comme tout joueur il espère aller dans les meilleurs clubs du monde. « Même si Porto reste aussi un grand club, il y'a toujours mieux». Concernant le match face aux Seychelles, il dira que « c'est une rencontre importante parce que c'est la première des Eliminatoires » et qu'il espère évidemment la gagner « pour se préparer au mieux aux prochaines échéances ». En marge de cette rencontre avec la presse, il a expliqué qu'il a l'intention d'ouvrir plusieurs écoles de football en Algérie en collaboration avec son sponsor.

Torno prêt à casser sa tirelire pour Taïder

Sassuolo. Le prochain club de Saphir Taïder pourrait bien être Torino. Auteur d'une remarquable saison avec Sassuolo, le milieu de terrain algérien, prêté par l'Inter Milan, est suivi depuis un certain temps par l'autre formation turinoise. Et d'après le journal italien la Stampa, étant donné que Taïder ne rentre pas dans les plans de Roberto Mancini, il pourrait bien atterrir à Turin. Le média italien annonce par ailleurs que les dirigeants de Torino ont déjà ouvert les négociations avec l'Inter Milan. Toutefois, les discussions sont pour le moment au stade préliminaire. La clause libératoire de Saphir Taïder est fixée à 6 millions d'euros.



Signature imminente de Boudebouz



AS Saint-Etienne. Ryad Boudebouz pourrait rejoindre l'ASSE, l'un de ses courtisans pour le mercato de cet été malgré les 2 saisons de contrat qu'il lui reste en Corse. La situation financière du SC Bastia l'oblige à brader certains de ses joueurs, une situation qui pourrait profiter à l'AS Saint-Etienne qui a des vues sur Ryad Boudebouz. Le milieu de terrain algérien de 25 ans, auteur de 5 buts en 34 matchs de Ligue 1 cette saison pourrait remplacer Benjamin Corgnet à l'ASSE. Le possible transfert de Ryad Boudebouz est d'autant plus possible que son club a besoin de 1,7 million d'euros pour équilibrer ses comptes.

53 services d'assistance à l'abstinence de fumer à fin 2015

Tabagisme. *Le ministre de la Santé, de la Population et la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé dimanche à Oran la création de 53 services d'assistance médicale à l'abstinence de fumer à travers le pays en fin 2015.*



A l'ouverture d'une rencontre sur "La lutte antitabac, défi de toute la société", à l'établissement hospitalo-universitaire (EHU) 1er novembre 1954, le ministre a souligné que "53 consultations réparties à travers l'ensemble du pays vont être mises en place avant fin 2015 et dotées de tous les moyens nécessaires acquis sur le fonds d'urgences alimenté par la taxe sur le tabac".
Abordant l'arsenal juridique mis en place par l'Algérie en matière de lutte contre le tabagisme, le ministre a annoncé que "l'année 2015 a vu une augmentation de 10 % de la taxe sur les produits tabagiques et que l'avant projet de loi sanitaire a introduit, pour la première fois dans notre arsenal juridique, les sanctions pécuniaires".
La création des services d'assistance médicale précités s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de lutte antitabac qui s'appuie sur l'implication de tous les secteurs concernés (la société civile et les médias, entre autres), a indiqué M. Boudiaf, soulignant que le tabagisme a constitué toujours un véritable danger pour la santé publique et un axe fondamental du plan national multisectoriel de lutte contre les causes des maladies transmissibles.
Dans cette optique, cette rencontre a enregistré la signature de la charte "hôpital sans tabac", qui cible l'établissement hospitalier universitaire 1er novembre 1954, l'établissement spécialisé en pédiatrie de Canastel et les établissements hospitaliers Mohamed Seghir Nekkache d'El Mohgoun, Tami Medjeber et Colonel Othmane d'Ain Turck. Cette initiative, qui nécessite la participation de tous pour permettre à toutes les structures sanitaires de mener des actions d'information et de communication en direction du personnel de la santé, des patients et des visiteurs, sera généralisée à tous les établissements hospitaliers du pays, a ajouté le ministre.
Dans le même ordre d'idées, il a affirmé que le secteur de la santé, avec toutes ses composantes des secteurs privé et public, doit être un espace pilote en matière de respect des dispositions règlementaires de lutte contre le tabagisme conférant une crédibilité aux messages de santé destinés au grand public.
Le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Bah Keita, a appelé, dans son intervention sur le commerce illégal du tabac dans le monde, les familles, les organisations et la société civile à contribuer à la campagne de sensibilisation de la Journée mondiale sans tabac, à travers les réseaux sociaux pour faire parvenir le message et les orientations publiés par des gouvernements et l'OMS.
A l'occasion de cette journée mondiale placée sous le slogan "lutter contre le commerce illégal des produits tabagiques", M. Bah Keita a invité les pays membres de l'OMS à ratifier un protocole de lutte contre le commerce illicite des produits du tabac et la prise de dispositions pour appliquer ses procédures.

Santé : *plus de 82.000 professionnels concernés par la promotion*

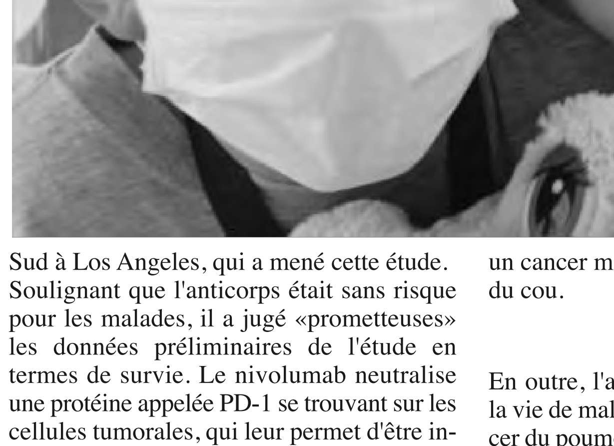
Plus de 82.000 professionnels de la santé au niveau national sont concernés par la promotion, a-t-on appris, dimanche à Oran, du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.
Le concours de passage de grade et de promotion du personnel de santé publique, lancée samedi, se poursuivra jusqu'au 15 juin prochain et permettra à des paramédicaux, des généralistes et des spécialistes de bénéficier de promotion, a indiqué M. Abdelmalek Boudiaf en marge de la rencontre sur "la lutte antitabac, un défi de tous".
Le ministre a annoncé que la situation des corps communs du secteur de la santé a été régularisé. Des contrats à durée indéterminée (CDI) leur ont été accordés, après avoir exercé avec des contrats de durée déterminée CDD, ce qui signifie que le ministère et l'Etat fournissent un grand effort pour régulariser la situation des professionnels du secteur, a-t-il souligné. D'autre part, M. Boudiaf a affirmé que son département ministériel n'a de problème avec aucun syndicat et que d'excellentes relations le lie avec 19 syndicats, déclarant que la porte du dialogue est ouverte devant tout syndicat. Il a ajouté que le ministère a noté, à toute réunion avec les représentants de syndicats, qu'ils ont droit à leurs revendications, surtout celles des indemnisations non perçues et de promotion. Pour ce qui est des prestations sanitaires au secteur privé, le ministre a indiqué qu'un cahier de charges strict et rigoureux est en phase d'élaboration, signalant que le secteur privé offre 4.900 lits et dispose d'un nombre limité de polycliniques et de cabinets médicaux individuels et collectifs. Au sujet des erreurs médicales, il a affirmé que la nouvelle loi sur la santé prend en considération cette question et plusieurs articles sont en faveur du malade.

Le nouveau code du travail en débat avec les partenaires sociaux

Législation. Le nouveau projet de loi sur le code du travail est toujours au centre de consultations entre les différents partenaires sociaux, a déclaré dimanche à Bejaia le ministre du Travail, de l'emploi et de la Sécurité sociale.
"Ce projet de loi (nouveau code du travail) est en cours de consultations entre les différents partenaires sociaux", a affirmé El-Ghazi Mohamed, précisant qu'il y aurait par la suite une rencontre des responsables du ministère en vue de chercher une formule préliminaire à donner à ce projet de loi avant qu'il ne soit soumis au Conseil de gouvernement, au Conseil des ministres puis au Parlement. Le ministre a souligné qu'il est nécessaire de mener davantage de discussions sur ce projet afin qu'il réponde aux conventions internationales du travail, assurant que ce nouveau code du travail sera conçu de façon à "conforter et à consacrer les droits des travailleurs".
Il a également évoqué l'abrogation de l'article 87 bis du code du travail, précisant que cette mesure sera mise en application à "partir du mois d'aout prochain".
"Il existe actuellement (...) des consultations entre le ministère de l'intérieur et la Direction général de la fonction publique. Donc elle (l'abrogation) entrera en vigueur en aout prochain", a assuré le ministre, lors d'un point de presse, tenu en marge d'une visite de travail dans la wilaya.
"Ainsi, et à partir du mois d'août prochain, la fiche de paie des bas salariés sera au dessus des 18.000 DA comme salaire net", a ajouté M. El-Ghazi.
Par ailleurs, le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a donné des instructions pour la suppression "progressive" des directions régionales de structures relevant de son secteur et les remplacer par des directions de wilaya.
"La mise en place de directions de wilaya permettra d'établir une relation directe et facile avec le ministère et d'améliorer le service public", a-t-il expliqué.
Après avoir procédé à l'inauguration de la direction de wilaya de la Caisse d'assurance sociale pour les travailleurs non salariés (CASNOS), une première au niveau national, il a affirmé que la suppression des directions régionales visait à "faciliter le contact entre les wilayas et le ministère de tutelle".
"Je ne veux plus entendre parler de ces directions régionales", a insisté le ministre, qui a annoncé, dans ce cadre, la suppression prochaine des directions régionales de la CACOBATH (Caisse nationale des congés payés et du chômage intempéries des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'Hydraulique) et ce, pour les remplacer par des directions de wilaya.
"Toutes ces mesures s'inscrivent dans le cadre de l'application de la stratégie politique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à lutter contre la bureaucratie, à améliorer le service public et à rapprocher davantage l'administration duu citoyen", a expliqué M. El-Ghazi, qui inspectait une série de projets de son secteur dans la wilaya de Béjaia.
"Il s'agit d'une mesure nouvelle ayant pour but d'assurer une bonne maîtrise de la gestion des structures du secteur et plus de proximité ainsi que l'amélioration des prestations", a souligné le ministre.
Mise à jour à distance de la carte Chifa
Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale a également procédé à Béjaia au lancement de la procédure de mise à jour à distance de la carte de la sécurité sociale (Chifa) au niveau des pharmacies conventionnées, a-t-on constaté.
Cette démarche est adoptée "dans le cadre des instructions données par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à améliorer le service public et à rapprocher l'administration du citoyen", a indiqué le ministre.
M. El-Ghazi a effectué cette opération au niveau d'une pharmacie privée située au chef-lieu de la wilaya de Béjaia, dans le cadre d'une visite de travail dans la wilaya.
"L'activation de la carte Chifa à distance au niveau des pharmacies conventionnées à la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS) permettra aux citoyens de gagner du temps et d'éviter les déplacements", a-t-il ajouté, lors d'un point de presse.
"Cette activation à distance permettra également de mettre à jour la carte Chifa chez les praticiens de santé conventionnés avec la CNAS (pharmaciens et médecins), chose qui se faisait auparavant au niveau des structures de paiement de la Cnas", a-t-il encore indiqué.
D'après les chiffres fournis par la direction générale de la CNAS, plus de 10 millions et demi de cartes chifa sont concernées par cette opération, dont le nombre des utilisateurs du système dépasse les 36 millions, tandis que le nombre des officines conventionnées avec la CNAS est de près de 3000.

L'immunothérapie porte tous les espoirs

Cancer. *Après le mélanome, ce traitement pourrait être appliqué à d'autres cancers. Des essais cliniques montrent des résultats plus qu'encourageants.*



L'immunothérapie ciblée a marqué un tournant dans le traitement anti-cancéreux avec des succès impressionnants contre le mélanome avancé, une tumeur agressive de la peau. Elle cible désormais d'autres cancers difficiles à traiter.
Les résultats de plusieurs essais cliniques présentés à la conférence annuelle de l'American Society of Clinical Oncology (Asco) montrent ainsi des effets thérapeutiques supérieurs à ceux des traitements conventionnels comme la chimiothérapie contre des cancers métastatiques du foie, de la tête et du cou ainsi que contre la forme la plus répandue de tumeur du poumon dite «non à petites cellules».

Champ d'action élargi

L'immunothérapie consiste à déverrouiller le système immunitaire pour qu'il attaque le cancer. Les tumeurs exploitent certaines faiblesses des cellules immunitaires, les lymphocytes T, pour empêcher qu'elles ne les attaquent en les désarmant ou en devenant en quelque sorte invisibles.
«Le champ de l'immunothérapie ciblée devient de plus en plus emballant chaque année», a lancé vendredi Lynn Schuchter, une spécialiste de l'Asco en présentant quatre essais cliniques. Selon elle, «les immunothérapies ne seront plus vues seulement comme des percées contre le mélanome» mais «efficaces contre d'autres cancers pour lesquels quasiment aucune autre thérapie ne marche».

Protéine neutralisée

Ainsi un petit essai clinique de phase 1 avec 42 patients atteints d'un cancer avancé du foie montre une réduction de plus de 30% de la tumeur chez 42% des participants avec l'anticorps nivolumab (Opdivo) du laboratoire américain Bristol-Myers-Squibb, contre 2% dans le groupe témoin traité par chimiothérapie conventionnelle.
«Bien qu'il faudra vérifier ces résultats dans des essais plus étendus, c'est le signe que (...) cette immunothérapie jouera un rôle dans le traitement du cancer du foie», qui fait plus de 600'000 morts par an dans le monde, a commenté Anthony El-Khoueiry, professeur de médecine à l'université de Californie du Sud à Los Angeles, qui a mené cette étude.
Soulignant que l'anticorps était sans risque pour les malades, il a jugé «prometteuses» les données préliminaires de l'étude en termes de survie. Le nivolumab neutralise une protéine appelée PD-1 se trouvant sur les cellules tumorales, qui leur permet d'être invisibles au système immunitaire.

Disparition de la tumeur

Un autre essai clinique avec l'anticorps pembrolizumab (Keytruda) du laboratoire américain Merck, qui cible également la protéine PD-1 des cellules cancéreuses, s'est avéré prometteur contre des cancers de la tête et du cou.
Sur 132 malades, 57% ont eu une réduction de leur tumeur qui a été très nette pour près de 25% du groupe. Chez certains malades, la tumeur a complètement disparu.
«Nous avons de grands espoirs que l'immunothérapie va bouleverser la manière dont nous traitons les cancers de la tête et du cou», a jugé le co-auteur de l'étude, Tanguy Seiwert, de l'université de Chicago. Deux essais cliniques de phase 3 sont en cours pour évaluer ce traitement, en le comparant au traitement standard chez des patients ayant un cancer métastatique récurent de la tête et du cou.

Vie prolongée

En outre, l'anticorps nivolumab a prolongé la vie de malades atteints de la forme de cancer du poumon la plus étendue. «C'est le premier essai clinique de phase 3 montrant que l'immunothérapie est efficace contre ce cancer du poumon», a souligné Luis Paz-Ares, de l'hôpital universitaire de Madrid, qui a mené cette étude.
«Il y a encore cinq ans, on pensait généralement que c'était impossible d'avoir une immunothérapie efficace contre ce cancer», a rappelé Gregory Masters, un cancérologue de l'Asco.
Des chercheurs ont également présenté vendredi une petite étude clinique qui a permis d'identifier le premier marqueur génomique appelé MMR permettant de prédire l'efficacité de l'anticorps pembrolizumab (Keytruda).
Ainsi, 62% des malades avec un cancer colorectal chez qui ce marqueur est présent ont enregistré une réduction de leur tumeur comparativement à aucune réponse chez ceux qui en étaient dépourvus.

Médecine chinoise : *Comment réduire la pression artérielle en 5 minutes ?*

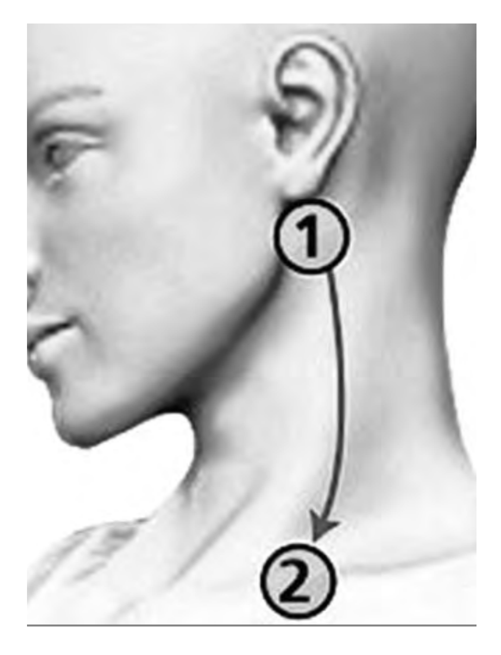
Sous l'effet du stress physique ou de la surcharge physique, les vaisseaux sanguins se resserrent, les muscles sont tendus et la pression artérielle augmente.

Dans ce genre de situation, nous savons que nous devons relâcher nos muscles pour que le sang se normalise. La seule question est de savoir comment atteindre cet objectif.

La ligne s'étendant du point 1 au point 2, indiquée sur la photo ci-dessus, ne doit pas être pressée fermement, ni massée. Vous devez doucement la caresser de haut en bas en utilisant uniquement les bouts des doigts. Répétez cette opération 20 fois – 10 fois d'un côté et 10 fois de l'autre.

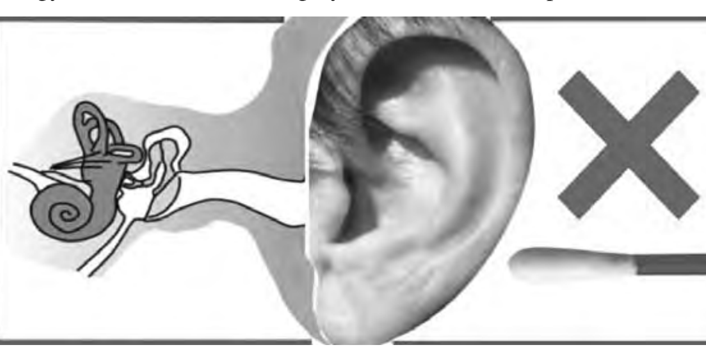
Le point numéro deux est situé près de la clavicule et a besoin de se faire masser du bout des doigts, 1 minute de chaque côté et vice-versa. Appuyez fort, mais pas assez fort pour que vous ressentiez une douleur.

Après ce traitement simple, la pression artérielle se normalisera.



Cela va vous faire arrêter de nettoyer vos oreilles

De nombreuses personnes se lavent régulièrement les oreilles avec les meilleures intentions de les garder propres et saines. Toutefois les oreilles ne sont pas destinées à être nettoyées. En fait, elles ont mis en place leur propre système d'hygiène, et en mettant des objets dans l'oreille, vous perturbez ce processus. Ou pire encore, vous pouvez entraîner une blessure.
L'American Academy of Otolaryngology – Head and Neck Surgery (AAO-HNSF), met en garde contre l'application des cotons-tiges dans les oreilles. Sur leur site officiel, ils relient un nettoyage excessif au risque de perte auditive.
Le cérumen, est une caractéristique saine de vos oreilles et agit comme un agent d'auto-nettoyage. Il protège, lubrifie et a des propriétés anti-bactériennes. Il migre du tambour de l'oreille jusqu'à l'ouverture de l'oreille, puis sèche et tombe. C'est un processus d'autorégulation et dans des circonstances normales, il n'est pas nécessaire d'intervenir. S'il n'y a pas de cérumen, les oreilles deviennent sèches et démangent.



Que se passe-t-il lorsque vous utilisez des cotons-tiges pour nettoyer vos oreilles ?

Lorsque vous les utilisez , en fait vous poussez plus profondément le cérumen dans votre oreille, et dans la zone où il ne devrait pas être. Il peut se coincer et se bloquer contre le tympan, ce qui peut causer toutes sortes de complications.
Les champignons, bactéries et virus de l'oreille externe sont poussés dans l'oreille et peuvent causer des infections, qui sont extrêmement douloureuses. Deuxièmement, si le cérumen est coincé profondément à l'intérieur du conduit auditif, il peut entraîner une perte auditive. S'il est poussé encore plus loin, il peut endommager le tympan et provoquer une rupture.

Est-ce que les oreilles ne devraient pas être nettoyées du tout ?

Dans l'idéal, vous ne devriez jamais nettoyer vos oreilles. En nettoyant l'intérieur de vos oreilles vous créez un cercle vicieux. Le Dr Douglas Backous explique que lorsque vous frottez constamment la peau de vos oreilles, vous libérez beaucoup d'histamine. Cela irrite et enflamme la peau. Et plus vous grattez, plus ça vous démange.
Vous devriez nettoyer le cérumen uniquement si votre médecin a remarqué une accumulation de cérumen. Les symptômes sont des maux d'oreille, une perte d'audition, des acouphènes, des démangeaisons et une mauvaise odeur. L'oreille doit ensuite être nettoyée par un professionnel de la santé.
Si vous voulez continuer à nettoyer vos oreilles, n'insérez rien dans l'oreille interne! Nettoyez l'oreille externe (ce que recommandent également les fabricants de cotons-tiges), en utilisant un chiffon.
Vous pouvez aussi utiliser l'irrigation douce si vous voulez vraiment laver vos oreilles.
Le Dr Backous recommande de faire un mélange avec une part de vinaigre blanc, une part d'alcool à friction et une part d'eau du robinet.
Faites en sorte que le mélange soit à la même température que le corps et mettez quelques gouttes dans chaque oreille.
Ainsi comme vous l'aurez compris, vous ne devriez jamais rien mettre dans vos oreilles. Laissez simplement le corps faire son travail !

Visite aux enfants malades hospitalisés

Enfance. *La journée a été célébrée de diverses manières à Béjaia. Mais les activités ont été riches et intenses. Tous les acteurs de la vie culturelle et sociale de la région se sont mis en branle, pour célébrer de la manière la plus digne cette journée consacrée aux enfants, en route vers de meilleurs hospices.*

C'est ainsi que le Comité des Fêtes de la ville de Béjaia a organisé plusieurs activités en direction des enfants, notamment en remettant des cadeaux plus que symboliques à une catégorie d'enfants dans le besoin. La maison de la Culture a également organisé plusieurs activités, dans une conférence et des spectacles de clouwn, de magie, de danse, de théâtre, etc. De la même manière, le TRB n'est pas resté en marge de l'événement, puisqu'il a aussi organisé un spectacle de théâtre auquel les enfants et leurs parents ont été conviés.

Pour cette journée spéciale, c'est le mouvement associatif qui s'est distingué par une activité touchante. Rendre visite aux enfants malades et hospitalisés.

Vers dix heures du matin, une quinzaine de bénévoles de l'association, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes s'est rendue à l'hôpital Khelil Amrane de Béjaia, avec des cadeaux et des surprises pleins les cœurs et les mains, pour rendre visite aux enfants hospitalisés dans les différents services dudit hôpital.

Service de pédiatrie

Accueilli par le staff médical et paramédical, sous l'élégante conduite de M. Touati, surveillant médical du service de pédiatrie, les bénévoles ont donc surpris les enfants, garçons et filles dont le nombre était de vingt-sept, qui se trouvaient en période de soins. Ils ont été pris en charge par l'équipe médicale conduite par le chef de service, le Pr Ahmane.

Les conditions d'hospitalisation de ces enfants semblent très correctes. D'ailleurs Mr Touati nous a déclaré que, « depuis que l'hôpital est devenu CHU, il y a eu une grande amélioration dans la qualité des soins et de la prise en charge des malades ». Les enfants et leurs parents qui les accompagnent en tant que gardes malades, se sont montrés très contents et ont beaucoup apprécié la surprise qui a été faite à leurs enfants. Les bénévoles de l'Association Tarik Essalama leur ont offert des cadeaux et le prestidigitateur Boualem Djouhri les a fait des tours de magie. Mais une grande surprise attendait ces enfants, surtout ceux qui sont branchés « football ». Parmi les bénévoles de l'association, Zidane Moubarakou, le célèbre joueur du MOB qui a gagné la coupe d'Algérie de football cette année, est venu apporter son soutien aux enfants malades et leur donner du courage pour les aider à traverser les moments difficiles qu'ils vivaient. Ceux parmi les enfants et les membres de l'association, ainsi que le personnel médical, qui l'ont reconnus ont tous tenus à prendre des photos avec lui. Zidane Moubarakou nous a affirmé combien les enfants étaient importants à ses yeux, et « la joie qu'il avait d'être venu ainsi rendre visite à des malades qui ont besoin de se sentir moins seuls et de savoir que malgré leur maladie, il y a encore de l'espoir et de l'avenir ». Après avoir chanté un grand « Joyeux anniversaire, et Amulli ameggaz » au jeune Samir dont c'était justement l'anniversaire, et après lui avoir offert un jeu de Scrabble, le groupe a quitté le service, laissant les enfants déballer leurs cadeaux et commencer à en profiter pour oublier les moments douloureux de l'hospitalisation.

Chirurgie pédiatrique

Après cela, les visiteurs de l'association se sont rendus au service de chirurgie pédiatrique, là ou quatorze enfants étaient hospitalisés. L'accueil a été magnifique, à la fois par le personnel médical et paramédical que les enfants et leurs parents présents à ce moment précis. De la joie se lisait dans les yeux des enfants qui étaient contents de cette visite. De nombreux cadeaux ont aussi été distribués et les numéros de prestidigitation exécutés par Boualem Djouhri ont contribué à arracher de merveilleux sourires sur les visages des enfants. Les parents, visiteurs ou gardes malades se sont aussi montrés très contents que l'on s'occupe ainsi de leurs enfants. De nombreuses photos, en souvenir de cet événement ont été prises avec les membres de l'association et les invités qui les accompagnaient. Le Dr Bouda, cheffe de service a ensuite tenu à exprimer ses remerciements aux membres de l'association pour cette initiative qui rend le sourire aux enfants et qui donne joie et satisfaction au personnel de l'hôpital à qui elle a tenu à rendre un hommage vibrant.

Le service de neurochirurgie

La dernière visite a été celle effectuée au service de Neurochirurgie, là ou cinq enfants étaient hospitalisés aux cotés des adultes. La joie se lisait aussi sur les visages des personnes adultes hospitalisées dans ce même service. L'initiative a été grandement appréciée, et les bénévoles de l'Association se sont données sans réserves pour essayer de donner un peu de joie aux enfants hospitalisés, en cette journée spéciale. Selon les déclarations de Mr Chaouch, le président de ladite association, « c'est la quatrième année consécutive que cette opération est menée ». En plus des activités ordinaires concernant la prévention routière, les membres de l'association ont à cœur de s'investir dans l'enfance, « symbole d'innocence et garantie de l'avenir », pour reprendre les paroles de Mr Zaidi, le Secrétaire Général de Tarik Essalama.

A la fin de la visite, le Professeur Danoune, Directeur Général du Centre Hospitalo-universitaire de Béjaia, est allé rejoindre le groupe des bénévoles pour les féliciter pour leur initiative et les remercier pour leur visite et tout le travail qu'ils font au bénéfice des enfants. Il en a profité pour annoncer « un programme d'extension des services pédiatriques et une amélioration encore plus grande de la qualité de la prise en charge des malades, avec notamment une meilleure capacité d'accueil avec l'augmentation du nombre de lits mis à la disposition des enfants malades ».

Tarik Essalama dont ce n'est pas la vocation première, n'a pas manqué de marquer l'événement en essayant de faire ce que ses membres appellent « notre devoir », en toute modestie. Bravo donc à MM Chaouch, Naceri, Zaidi, Bouzidi, et à tous les bénévoles de l'association qui activent pour améliorer le cadre de vie de tout un chacun.

Nabil Z.



Près de 500 000 enfants ne vont pas à l'école en Algérie

Suite de la page une

Par ailleurs , il a précisé qu'un taux de moins de 17% des enfants âgés de 3 à 5 ans ont accès au préscolaire, estimant que ce taux "reste faible".

Le même responsable a expliqué que cette enquête sur les enfants hors système scolaire a été effectuée par l'UNICEF dans plusieurs pays du monde, dont les pays de la région MENA, qui a démontré que les taux en matière d'enfants non scolarisés dans cette région sont "beaucoup plus élevés".

Une autre enquête nationale à indicateurs multiples, dont les résultats ne sont pas encore rendus publics, a démontré que 86% d'enfants âgés de 2 à 14 ans estiment avoir été victimes d'une méthode disciplinaire violente, a par ailleurs annoncé M. Davin. Réalisée par le ministère de la Santé et l'UNICEF durant la période entre 2012 et 2013 en Algérie, l'enquête a révélé, en outre, que 25% des enfants âgés de 0 à 6 mois en Algérie sont allaités d'une manière exclusive, contre 7% en 2007, qualifiant ces résultats de de "grande progression".

L'enquête a également relevé un problème d'obésité chez les enfants qui "est en croissance" en Algérie, dont le taux a atteint plus de 13% des enfants, toutes classes sociales confondues.

Dans ce cadre, il a souligné que "c'est la première fois qu'une enquête démontre que le taux d'obésité dépasse la barre des 10%".

D'autre part, il a affirmé que cette enquête a également démontré qu'environ 11% d'enfants âgés de moins de 5 ans souffrent d'un retard de croissance (trop petits par rapport à leurs âges), et que cela est du à une "mauvaise pratique nutritionnelle", a-t-il affirmé.

1.726 cas de violence dont 517 d'ordre sexuel en 2015

Par ailleurs la commissaire divisionnaire et chef du bureau de protection de l'enfance à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) évalue les violences commises à l'encontre des enfants durant l'année 2015 à 1.700 cas, dont 517 agressions sexuelles. Un phénomène dû, selon Kheira Messaoudène qui intervenait , hier lundi sur les ondes de la chaîne III de la radio nationale, à un «manque de civisme», au «renversement des valeurs», à la «démission parentale», entre autres.

Elle a admis que «beaucoup reste à faire» pour en venir à bout. Ceci même si la DGSN est pionnière en la matière en mettant sur pied 50 brigades de protection de l'enfance à travers le pays dont 3 au niveau de la capitale. L'invité de la rédaction a, par ailleurs, estimé à 195 les cas de disparition d'enfants ont durant l'année 2014, dont 195 ont été victimes de tentative ou d'agressions sexuelles, à ce jour, en 2015. Pour ce qui est de l'alerte kidnapping, Messaoudène a expliqué le retard mis dans son déclenchement par nombre de facteurs. Elle a évoqué, dans ce sens, l'âge de l'enfant, son état de santé, les premières informations de la famille, de l'école, de l'environnement qui sont à même de situer la gravité de la disparition.

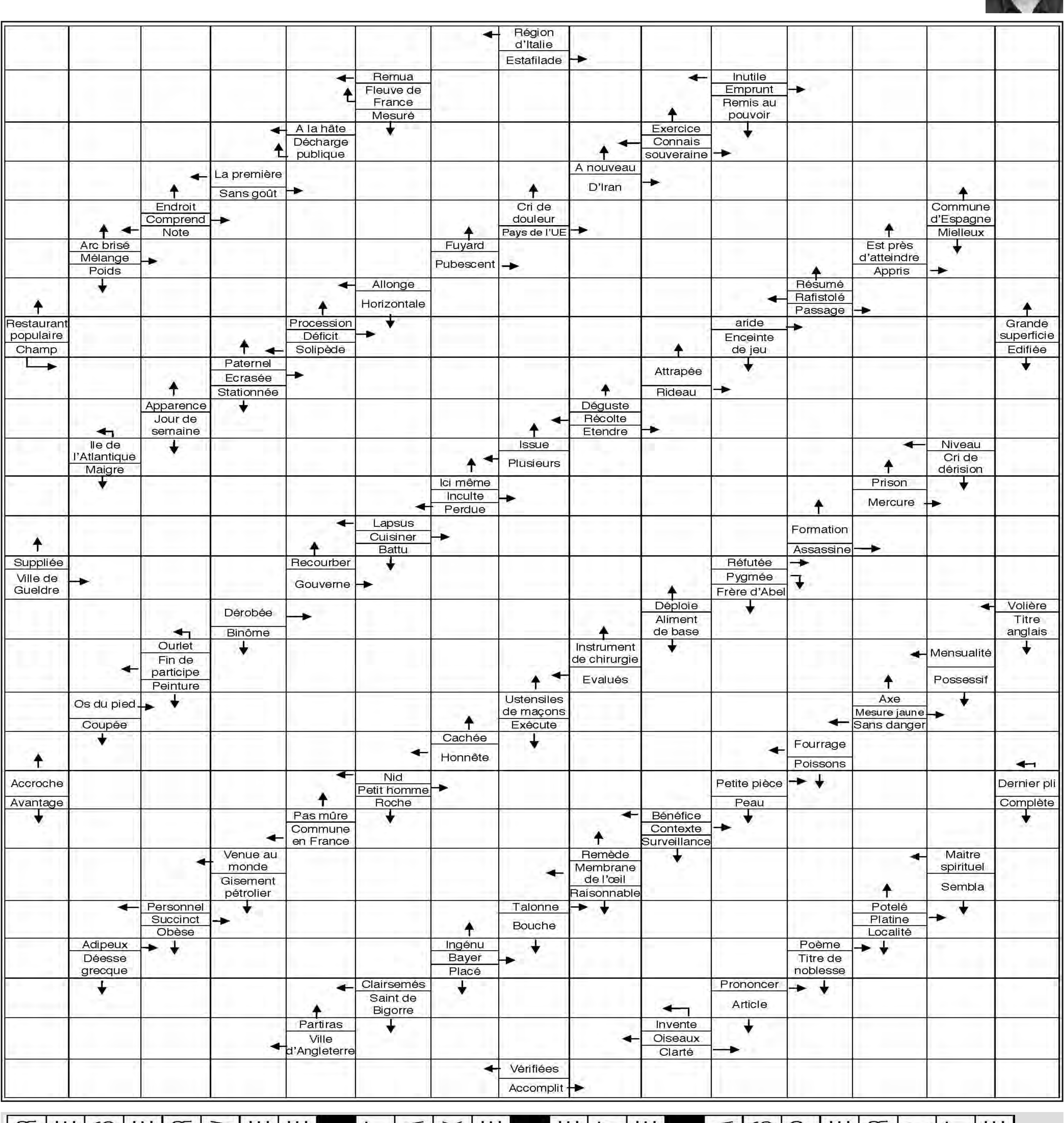
Des agressions sexuelles exercées contre des membres de la population juvénile, la représentante de la DGSN reconnait la difficulté à détecter des cas se produisant en milieu familial, si ce n'est par suite de la fugue d'un enfant ou bien de son hospitalisation. De la création d'un numéro vert destiné spécialement à alerter sur des sévices sur des enfants, celle-ci regrette l'absence d'une " culture de la dénonciation " qu'elle impute à la "passivité des citoyens ", considérant qu'il faut apprendre à l'enfant à se défendre et comment procéder pour contacter les services de police. Amenée à commenter l'usage fait des jeunes enfants dans les pratiques de mendicité, l'intervenante rappelle que la DGSN a mené des campagnes pour tenter d'éradiquer cette situation mais que faute de la présence de Centres d'accueil, «on continue de tourner en rond». Selon Messaoudène, la majeure partie des situations de déviance énoncées, dont elle explique certaines des raisons par la violence vécue durant la décennie noire, le sont des suites de la démission, voire, de la désagrégation de la cellule familiale et des valeurs morales.

Katia K. et agences

Mots Fléchés Géants N° 632



Sadi Djouder



Solution MFG N° 631

Batna : *réception avant le mois du ramadan de l'évitement nord de la ville*

La voie de contournement (périphérique nord) de la ville de Batna sera réceptionnée "avant le mois de Ramadhan prochain", a-t-on appris, lundi, auprès des services de la wilaya.
Cet évitement d'une longueur de 18 km, réalisé en double voie, sera essentiellement utilisé par les véhicules de gros tonnage, permettant ainsi de désengorger la circulation dans le centre de la capitale des Aurès tout en en facilitant la traversée, a souligné cette source. L'importance de cette voie de contournement qui a nécessité un investissement public de 2,4 milliards de dinars, a fait qu'un suivi "assidu et rigoureux" a dû être exercé par les services de la wilaya qui a renforcé le chantier au moyen de deux entreprises afin de rattraper le retard accumulé sur ce projet lancé en travaux en mai 2013 avec un délai initial de 18 mois, a-t-on encore affirmé. Des automobilistes approchés par l'APS ont exprimé leur "satisfaction" devant la perspective d'ouverture de cette voie double avant le Ramadhan, un mois ordinairement marqué par une intensification de la circulation.
Cette infrastructure de base est la seconde en terme d'importance, dans la ville de Batna, après l'ouverture, l'année dernière, du périphérique Est reliant les communes de Batna et de Tazoult sur un linéaire de 12 km, permettant la fluidification de la circulation dans la partie orientale de la ville où la route nationale (RN) n° 88 dessert plusieurs wilayas de l'est du pays, comme Khenchela, Tébessa et Oum El Bouaghi.

Mohamed Ghazi a-t-il l'intention de sauver El Djorf Edhahabi ?

Engagement. *C'est le souhait des travailleurs de la sécurité sociale à Béjaïa, de voir le complexe touristique El Djorf à l'abri du risque de fermeture. Car en effet, ce site autrefois cher aux assurés sociaux, sis à près de 40 km à l'est de Bejaïa, exactement à la ville balnéaire de Melbou, fait face à une sérieuse menace de dépôt de bilan si le problème financier auquel il est confronté n'est pas réglé.*



« Nous sommes presque en faillite et les travailleurs ne savent pas encore que nous sommes sur le point de fermer boutique », nous ont déclaré des responsables de ce complexe qui certes profitait aux travailleurs de la sécurité sociale mais aussi à des passagers notamment en période estivale pour les commodités qu'il offre, mais surtout pour ses prix défiant toute concurrence. Une lueur d'espoir commence à se dessiner au lendemain de la visiteavant-hier de Mohamed Ghazi, ministre du Travail et de la Sécurité sociale dans la wilaya de Bejaia en déclarant que ce complexe sera réhabilité et servira dans un proche avenir de lieu de repos aux travailleurs de la sécurité sociale ainsi qu'aux autres citoyens affiliés aux deux caisse (CNAS et CASNOS).
En plus de ce complexe touristique, la sécurité sociale détient depuis plusieurs années, un centre de formation ainsi qu'une série de bungalows pour ses stagiaires venus d'autres wilayas du pays.
Pour rappel, ce complexe touristique construit durant les années 1980 était la fierté de la CNAS et de la CASNOS avant de sombrer dans une crise qui a failli provoquer sa fermeture, voire même sa mise en vente à un privé, comme nous l'ont expliqué des cadres de ce secteur.
En plus des prix symboliques pratiqués par cette structure hôtelière, la crise qu'elle a traversée était également le résultat de l'insécurité qui a régné durant la décennie noire sachant que cette ville de Melbou est limitrophe avec la wilaya de Jijel, région ayant vécu de plein fouet les affres de l'intégrisme et de son bras armé le terrorisme de l'AIS et du GIA.
Une période qui a vu la fermeture de bon nombre de complexes touristiques situés dans cette région comme ceux implantés durant les années 1970 sur la fameuse côte Les Falaises.
Dans tous les cas, cette réhabilitation annoncée par le représentant du gouvernement Sellal en visite avant-hier dans la wilaya de Bejaia, boostera à coup sûr l'activité touristique dans cette localité de Melbou avec comme résultat direct une plus value certaine pour son institution communale.

Bbker Amrani

Le Tir sportif s'érige en ligue à Béjaïa

Nouveauté. Oui, une ligue d'un sport jusque la inconnu dans la région de la vallée et de la Soummam et même ailleurs vient de naitre. Il s'agit de celle relative au tir sportif et elle est la 14ème au niveau national.
Dénommée « Ligue de Tir Sportif de Bejaïa », elle aura à faire connaitre cette discipline et la développer au mieux dans la wilaya de Béjaia.
Le tir sportif c'est quoi ? C'est un sport olympique qui n'est donc pas réservé seulement au domaine militaire. Les différentes disciplines qui constituent ce sport sont : le tir au plateau, le tir à air comprimé avec pistolet et carabine, le tir aux armes rayées de 25 à 300 mètres, le tir à l'arc, etc.
L'objectif immédiat de cette ligue est l'acquisition des infrastructures et des équipements nécessaires à la pratique de cette discipline.
Ladite ligue a été agréée le 04 mars 2015 sous le numéro 022/2015 et elle s'est déjà fait connaitre auprès de la ligue nationale de tir sportif.
Parmi les membres fondateur de cette ligue dont le siège se trouve actuellement au centre commercial de Tazmalt-Centre, il y'a un élément, Abdelhamid Haddouche , qui a été militaire de carrière, tireur d'élite, qui a eu à défendre au niveau international les couleurs du pays en ce domaine. Il a été plusieurs fois champion d'Algérie. Il active en qualité de formateur bien au fait de la discipline depuis une longue date. La toute jeune ligue dont les membres et certains invités se sont réuni samedi dernier a lancé deux appels.
Le premier appel a été fait aux différents clubs sportifs de la wilaya les invitant à créer des sections de tir sportif afin de pouvoir participer aux compétitions tant nationales qu'internationales et le second cri est adressé aux autorités chargées du domaine du sport afin de leur porter aide et assistance pour que ce nouveau sport puisse réellement démarrer car comme dirait un participant : en plus de l'olympisme de cette discipline elle fera également revivre une pratique ancestrale bien de chez nous qui est celle du tir.
Effectivement, jadis et même de nos jours en certains endroits lorsqu'un cortège va chercher la nouvelle mariée de chez ses parents, ils doivent faire tomber à l'arme de chasse une cible « El-ghardh » sinon le cortège nuptial ne démarrera guère ou alors il doit payer une sorte de dîme que d'autres appellent « Ch'kima » en guise de réparation de l'objet raté.
Bon courage à cette ligue pour qu'elle ne rate aucune cible dès maintenant.

Lounis Ou Si Amer



Bouira : *des familles exigent la délocalisation du dépôt de vente d'alcool*

Elles sont quatre-vingt familles d'un quartier de la ville de Bouira, celui dit « Larbi Ben Mhidi », à exiger non pas la fermeture du dépôt de vente de produits alcoolisés mais uniquement sa délocalisation. C'est en tout cas ce qui nous a été dit par les représentants de ces familles venue au siège de la wilaya pour demander audience au wali ou, tout au moins, à un de ses représentants, notamment son chef de cabinet. Pour M. Ould Hocine, un des membres présents, « nous ne demandons que notre droit à vivre dans un environnement sain et sécurisé. Ce dépôt ne fait pas que dans la vente en gros mais il vend en détail et à l'intérieur même du local avec tout ce que cela implique comme problème qui en découle ». Il nous informera qu'il y avait déjà un arrêté du wali concernant sa fermeture. « Mais, ajoute-t-il, cela n'a pas été respecté, ni exécuté ». Un autre représentant, enseignant de métier, a menacé « de porter cette situation auprès de la police régionale et, s'il le faut, nous irons demander audience au Général-Major, Hamel Abdelghani ».

B. Mechoub




Programme Télé

Canal Algérie

10:00 La mer méditerranée
10:25 Panchell el mouhib
11:00 Questions d'actu
12:00 Journal en français+météo
12:25 Yaoumiyate moudarisse
13:45 Assrar oua abhath
14:35 Le médaillon
15:20 52 chrono
16:20 REX GENERATION
16:45 Qaher el bihar
17:15 Takder tarbah
18:00 Journal en amazigh
18:20 Boudhou 2
18:45 Caméra café
19:00 Journal en français+météo
19:25 Le sud en 13
20:00 Journal en arabe
20:45 Familetna
21:15 Trésors d'Algérie
22:30 Expression livre
23:20 Senteurs d'Algérie



07:00 Programme enfants
08:00 Programme musical
10:00 Télé-achat
10:30 Ebehri Tili
12:30 Journal d'informationfrançais
13:00 Reportage
14:00 Sport B Addal +
15:00 Télé-achat
15:45 Programme musical
16:30 Documentaire
17:30 Programme enfants
18:00 Journal d'informationfrançais
18:15 Urar S Ussiwel
19:30 Journal d'informationberbère
20:00 Gar yidelli d wessa
21:00 Radio TV
22:00 Ebehri Tili
23:00 Programme musical

RMC Découverte HD24

06:00 Bourdin direct
08:35 Les dossiers de Karl Zero
10:40 Les mystères de l'univers
12:20 Top Gear USA
13:10 Enchères à l'aveugle
15:15 Enchères à tout prix
15:40 Convois XXL
17:25 Wheeler Dealers - occasions à saisir
20:45 UN SIÈCLE D'AVIATION FRANÇAISE
22:10 PANIQUE DANS LES AIRS
23:00 Panique dans les airs
23:50 Megastructures de légende

TMC

08:45 Alerte Cobra
09:40 2 mariages et un coup de foudre
11:30 Alerte Cobra
13:20 TMC Infos
13:30 New York police judiciaire
16:55 Monk
19:40 Alerte Cobra
20:50 90' ENQUÊTES
01:10 90' Enquêtes
03:05 Programmes de nuit



06:00 Téléachat
09:00 Sans tabou la quotidienne
12:00 New York 911
13:40 Les Cordier, juge et flic
19:00 J'ai dit oui à la robe
20:50 COCKTAIL
22:55 MENACE SOLAIRE
00:30 J'ai dit oui à la robe
02:15 Programmes de nuit
02:35 Sans tabou

TF1

06:25 TFou
08:30 Téléshopping
09:25 Au nom de la vérité
10:25 Petits secrets entre voisins
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Les 12 coups de midi
12:50 L'affiche du jour
13:00 Le journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Histoire d'un rêve
13:55 Les feux de l'amour
15:10 Prise en otage
17:00 L'addition, s'il vous plaît
18:00 Bienvenue au camping
19:00 Money Drop
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 My Million
20:40 Nos chers voisins
20:45 PEP'S
20:55 FOREVER
23:25 Euro Millions
23:30 Blacklist
02:00 Les experts : Miami
03:00 La totale
04:50 Musiques
05:05 Au nom de la vérité
05:55 Petits secrets entre voisins




06:25 Point route
06:30 Télématin
09:05 Dans quelle éta-gère...
09:10 Des jours et des vies
09:35 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Météo
13:00 Journal de 13 h
13:50 Météo
13:55 Les Internationaux de France de Roland-Garros 2015
18:50 N'oubliez pas les paroles
19:25 N'oubliez pas les paroles
19:55 Météo
20:00 Journal de 20 h
20:40 Parents mode d'emploi
20:45 Alcaline, l'instant, Météo
20:55 SECRETS D'HISTOIRE
23:00 INFRAROUGE
23:45 Infrarouge
00:40 Dans quelle éta-gère...
00:45 Secrets d'histoire
02:20 Déconne Cheese
02:25 Profession explorateur
03:15 Profession explorateur
04:05 Paul-Emile Victor : retour vers le futur
04:30 Le trafic des tortues
04:50 Métiers dangereux et spectaculaires
05:50 Dans quelle éta-gère...
05:55 Les Z'Amours




06:00 Euronews
06:45 Ludo
08:50 Dans votre région
10:45 Consomag
10:50 Midi en France
12:00 Le 12/13
13:50 Un cas pour deux
14:55 Questions au gouvernement
16:10 Des chiffres et des lettres
16:50 Harry
17:25 Un livre un jour
17:30 Slam
18:10 Questions pour un champion
19:00 Le 19/20
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Le journal de Roland Garros
20:15 Météo régionale
20:20 Plus belle la vie
20:50 IL FAUT MARIER MAMAN
22:30 Grand Soir 3
23:10 LE DIVAN DE MARC-OLIVIER FOGIEL
00:30 Couleurs outremers
00:55 Espace francophone
01:25 Midi en France
02:20 Plus belle la vie
02:45 Un livre un jour
02:50 Parlement Hebdo
03:35 Martin Guerre
04:30 Les Matinales
04:55 Questions pour un champion
05:35 Plus belle la vie

CANAL+

06:15 L'été Papillon
06:50 Zapping
06:55 Le before
07:20 Le petit journal
07:50 Les Guignols de l'info
07:58 Météo
08:00 Zapsport
08:05 Burning love
08:30 Week-ends
10:00 Adieu au langage
11:05 La chambre bleue
12:25 La nouvelle édition
12:45 La nouvelle édition - 2e partie
14:05 Vikings
15:40 L'intégrale du zapping
16:15 Joe
18:15 Le before
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal
20:05 Le grand journal, la suite
20:30 Le petit journal
20:55 MAESTRO
22:25 EASTERN BOYS
00:30 My sweet pepper land
01:55 Surprises
02:10 La ruée vers l'art
03:35 Rencontres de cinéma
03:55 Le journal des jeux vidéo
04:25 Basket : Championnat de France Pro A
05:55 La data room

arte

06:20 Entre terre et ciel
06:50 Vox pop
07:15 Yourope
07:45 Rêves de jardins
08:30 X:enius
08:55 Les milliards de Moscou
09:50 Les voisins de Moscou
10:45 Paysages d'ici et d'ailleurs
11:10 La cuisine anti-gaspi
11:40 Pékin, sur les ailes des pigeons siffleurs
12:25 360°-Géo
13:20 Arte Journal
13:35 Le tigre du Bengale
15:15 Le tombeau hindou
16:50 Paysages d'ici et d'ailleurs
17:20 X:enius
17:45 Entre terre et ciel
18:15 Les parcs nationaux américains
19:00 Les mille et une Turquie
19:45 Arte Journal
20:05 28 minutes
20:45 Tout est vrai (ou presque)
20:50 LE PAPE ET LA MAFIA
22:20 L'AUTRE PILULE, UN COMBAT POUR LES FEMMES
23:40 Entretien
23:50 Turquie : chronique d'une révolte
00:50 The gatekeepers
02:30 Israël et le tabou de la bombe
03:20 L'appel de la vague
04:20 Yourope
05:15 Lang Lang interprète Franz Liszt



07:05 Les blagues de Toto
07:20 La maison de Mickey
07:45 Princesse Sofia
08:10 Sammy & co
08:20 Alvinnn !!! et les Chipmunks
08:50 M6 Boutique
10:00 J'ai épousé une star
11:45 Dr Emily Owens
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages
13:45 Amour toujours
15:45 La blessure d'Andréa
17:40 Les Reines du shopping
18:50 En famille
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:10 Scènes de ménages
20:55 THE ISLAND : SEULS AU MONDE
23:10 THE ISLAND, LES SECRETS DE L'ÎLE
00:55 Ringer
02:30 M6 Music



06:45 Zouzous
08:53 Consomag
09:00 Les maternelles
10:10 Martin autour du monde
10:50 Faune d'Europe
11:45 La quotidienne
13:00 Terre des mondes
13:40 Le magazine de la santé
14:35 Allô docteurs
15:10 1000 km à la rame sur le Zambèze
15:35 Carnets d'Asie
16:35 Les 100 lieux qu'il faut voir
17:30 C à dire ?!
17:45 C dans l'air
19:00 C à vous
20:00 C à vous la suite
20:15 Devenir lion
20:40 DAECH, LES RACINES DU MAL
21:55 Engrenage - Les jeunes face à l'Islam radical
22:50 C DANS L'AIR
23:55 Sous le soleil des calanques
00:45 Coluche / Le Luron
01:40 Entre terre et ciel
02:30 Terre des mondes
03:00 La nuit France 5
05:35 C dans l'air





07:05 Ninjago
08:00 Tortues Ninja
08:55 Ultimate Spiderman
09:40 Avengers rassemblement
10:45 Il était une fois l'homme
11:45 Tempo express
12:15 Les Zouzous
13:30 Consomag
13:35 Une saison au zoo 2
15:10 Un gars, une fille
15:45 Shaun le mouton
15:50 La famille de la jungle
16:45 Slugterra
17:30 Dr. Pantastique
17:50 Lapins crétins : l'invasion
18:30 Une saison au zoo 3
20:30 Monte le son, la quotidienne
20:35 Le point quotidien
20:50 PERMIS DE CONDUIRE
23:10 TV LAB 2015
02:20 Monte le son, la quotidienne
02:25 Le point quotidien
02:35 Bons plans
02:45 Monte le son, le live - Rock en Seine 2013
04:55 Un gars, une fille
05:40 Chaplin
05:50 Code Lyokô



06:45 Gym direct
08:00 Télé achat
08:50 Touche pas à mon poste !
10:45 Le grand 8
12:00 How I met your mother
13:30 Inspecteur Barnaby
17:00 Le maillon faible
18:45 Touche pas à mon poste !
20:45 D8 le JT
20:50 LA TÉLÉ DES INCONNUS



06:00 Wake up
08:40 W9 hits
10:05 @ vos clips
11:30 W9 hits
12:25 Talent tout neuf
12:30 Ma famille d'abord
16:40 Un dîner presque parfait
18:50 Las Vegas Academy
20:05 Malcolm
20:35 Soda
20:50 THE FULL MONTY
22:25 VILAINE
00:05 Relooking extrême




13:10 Zig et Sharko
13:20 Les aventures de Chuck et ses amis
13:25 Zig et Sharko
13:50 Parents un jeu d'enfant
14:00 Carly
14:50 G ciné
15:00 Team galaxy : le collège de l'espace
15:56 T'es où Chicky
16:00 Wazup
16:05 Les chroniques de Matt Hatter
16:35 Grojband
17:30 Monstres contre aliens
18:40 Pokemon
20:10 Les Parent
20:30 Wazup
20:35 Arthur à New York
20:45 MISSION IMPOSSIBLE
01:10 Spiez - Nouvelle génération
01:40 Inspecteur Gadget

REPUBLIQUE ALGERTENNE DEMOCRATIOUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE ZERALDA
N° 1145 /2015

MISE EN DEMEURE N°02

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Mahelma, informe l'Entreprise **ETPH NOUR EL HOUDA YAHIAOUI AICHA** sise Douaouda W TIPAZA titulaire de la convention N°20/ 2012 du 02/10/2012 relatif aux Travaux de :

RÉALISATION DU RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT HADDADOU MAHELMA (O.D.S N°17 du 03/10/2012), qu'elle est mise en demeure de mise en marche et le rendre opérationnelle du projet cité ci-dessus, et ce, dans un délais de **48 heures** à compter de la date du parution de la présente mise en demeure, et ce, conformément au code du marché.

Dans le cas contraire, des mesures réglementaires seront prises à l'encontre de l'Entreprise.

La Cité 02/06/2015 — **ANEP 328 528**

la Cité
Quotidien national d'information

NOS TARIFS PUB

FORMAT	PRIX UNIT HT	TVA 17%	TARIF TTC
PUBLICITE EN NOIR ET BLANC			
1 PAGE	204 000,00	34 680,00	238 680,00
1/2 PAGE	110 000,00	18 700,00	128 700,00
1/4 PAGE	65 000,00	11 050,00	76 050,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
1/15 PAGE COMMERCIAL	25 000,00	4 250,00	29 250,00
1/32 PAGE COMMERCIAL	8 000,00	1 360,00	9 360,00
1/16 PAGE ORDINAIRE	13 000,00	2 210,00	15 210,00
1/32 PAGE ORDINAIRE	6 000,00	1 020,00	7 020,00
1/6 PAGE ACTE NOTARIE	3 000,00	510,00	3 510,00
1/32 PAGE ACTE NOTARIE	2 200,00	374,00	2 574,00
1/16 PAGE AVIS D'OPPOSITION	2 200,00	374,00	2 574,00
PUBLICITE EN COULEUR			
1 PAGE	310 000,00	52 700,00	362 700,00
1/2 PAGE	170 000,00	28 900,00	198 900,00
1/4 PAGE	90 000,00	15 300,00	105 300,00
1/8 PAGE	45 000,00	7 650,00	52 650,00
OREILLES ET BANDEAUX			
BANDEAU PAGE 1	59 000,00	10 030,00	69 030,00
BANDEAU PAGE 24	42 000,00	7 140,00	49 140,00
BANDEAU PAGE INTER	25 000,00	4 250,00	29 250,00
BANDEAU PAGE 1 COULEUR	90 000,00	15 300,00	105 300,00
BANDEAU PAGE 24 COULEUR	65 000,00	11 050,00	76 050,00
BANDEAU PAGE INTER COULEUR	35 000,00	5 950,00	40 950,00
OREILLE P1 HAUT DE PAGE	25 000,00	4 250,00	29 250,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE	21 000,00	3 570,00	24 570,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE	22 863,25	3 886,75	26 750,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE	18 863,25	3 206,75	22 070,00
OREILLE P1 DE PAGE COULEUR	35 300,00	6 001,00	41 301,00
OREILLE P24 HAUT DE PAGE COULEUR	32 000,00	5 440,00	37 440,00
OREILLE P1 BAS DE PAGE COULEUR	32 863,25	5 586,75	38 450,00
OREILLE P24 BAS DE PAGE COULEUR	29 863,25	5 076,75	34 940,00
PAGE CENTRALE COULEUR			
1 PAGE CENTRALE COULEUR	250 000,00	42 500,00	292 500,00
1/2 PAGE CENTRALE COULEUR	180 000,00	30 600,00	210 600,00
1/4 PAGE CENTRALE COULEUR	100 000,00	17 000,00	117 000,00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIOUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE MAHELMA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°09/2015

Le Président de l'Assemblée populaire communale de Mahelma lance un avis d'appel d'offres en vue de :

AMENAGEMENT ET REFECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES EN LOTS SEPARES

- LOT : 01 /Travaux de réfection 06 classes SIDI BENNOUR.
- LOT : 02 /Travaux d'aménagement extension (12) classes + (01) logement AADL.
- LOT : 03 /Travaux d'aménagement mur de clôture cantine scolaire SIDI ABDELLAH 2
- LOT : 04 /Travaux de réfection école VSA
- LOT : 05 /Travaux de réfection école SIDI ABDELLAH 1
- LOT : 06 /Travaux de réfection école HASSIBA centre-ville
- LOT : 07 /Travaux de réfection écoles de SIDI ABDELLAH 2
- LOT : 08 /Travaux de réfection écoles de ZAATRIA
- LOT : 09 /Travaux de réfection écoles BEN BADIS
- LOT : 10 /Travaux de réfection Annexe HASSIBA

Les entreprises intéressées par le présent avis ayant une qualification principale en bâtiment catégorie **deux (02)** et plus peuvent retirer le cahier des charges auprès du secrétariat général de la commune de Mahelma contre le paiement de **3000 DA**.

LE DOSSIER DE SOUMISSION DOIT CONTENIR :

■ L'OFFRE TECHNIQUE COMPRENDRA :

- La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire
- La déclaration de probité dûment renseignée (selon le modèle ci-joint), signée et datée par le soumissionnaire
- Le présent cahier des charges signé, rempli et paraphé par le soumissionnaire
- Planning d'exécution des travaux et délais de réalisation.
- Une copie du certificat de qualification professionnelle en bâtiment (activité principale) catégorie deux (02) et plus en cours de validité.
- Une copie du registre de commerce légalisée par le service compétent du Centre national du registre commerce.
- Les bilans financiers années **(2012-2013-2014)** visés par les services des impôts.
- Copies des attestations fiscales et d'organismes de sécurité **(CNAS, CASNOS, CACOBATH)** avec liste nominative et qualification du personnel déclaré.
- Extrait de rôle apuré ou comportant un échéancier de règlement dûment approuvé.
- L'original de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire en cours de validité lorsqu'il s'agit d'une personne physique, du directeur général ou du gérant lorsqu'il s'agit d'une personne morale.
- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre du présent projet (avec justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS).
- Liste des moyens matériels à mettre dans le cadre du présent projet (avec cartes grises et factures d'achat).
- Attestations de bonne exécution des travaux réalisés délivrées par les Maîtres de l'ouvrage.
- Statut de la personne morale soumissionnaire s'il y a lieu.
- Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien (SARL-EURL-SPA-SNC-SCS). En cas de non présentation de l'attestation, l'offre sera rejetée.
- Le numéro d'identification fiscale (Nif)

■ L'OFFRE FINANCIERE COMPRENDRA :

- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) dûment renseignée, datée et signée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment renseigné, daté et signé par le soumissionnaire.

Les offres doivent être présentées dans 01 enveloppe. L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne doit porter que la mention suivante :

A Monsieur le Président de l'A.P.C de Mahelma
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°09/2015
Intitulé de l'Opération
Soumission A Ne Pas Ouvrir :

La durée de préparation des offres est égale à : **21 jours** à compter de la première parution sur la **presse nationale** et le **BOMOP**.
L'heure limite de dépôt des offres est fixée à **14h : 00** du dernier jour de la durée de préparation des offres.
L'ouverture aura lieu le même jour à **14 h : 15** heures au siège de l'A.P.C.
La durée de validité des offres est fixée à **120 jours** à compter de la date de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont cordialement invités à l'ouverture des plis.

La Cité 02/06/2015 — **ANEP 328 533**

650 000 arbres plantés en une seule journée en Equateur !

Reforestation. *Alors que le déforestation se poursuit inlassablement dans le monde, quelques pays s'engagent avec force pour une préservation et une restauration écologiques de leur patrimoine naturel. C'est le cas de l'Equateur qui vient de battre le record du monde de plantation d'arbres en une seule journée !*



Les activités humaines détruisent dangereusement le couvert forestier de notre planète : au cours des 30 dernières années, 80% de la couverture forestière mondiale originelle à été abattue ou dégradée. En 2014, la déforestation continuait à un rythme alarmant puisque 13 millions d'hectares de forêts étaient détruits chaque année dans le monde...
Heureusement, quelques pays voient ce rythme effarant diminuer et s'emploient à davantage protéger ce qu'il reste, c'est notamment le cas du Costa Rica et de l'Equateur en Amérique centrale.
Depuis 2008, l'Equateur s'est résolument engagé à la fois dans la prévention (empêcher la déforestation) mais aussi dans le reboisement. Ainsi, pour la seule journée du 16 mai 2015, la journée nationale de la reforestation appelée Siembratón, des dizaines de milliers de volontaires équatoriens se sont mobilisés : ils ont planté 647 250 arbres, issus de 191 espèces différentes sur 1997 hectares à travers le pays.
Cette journée a été planifiée par le gouvernement équatorien qui a encadré 45 000 volontaires, y compris l'armée, sur 150 zones différentes du pays.
Cette opération de grande ampleur est avant tout un engagement symbolique, une démonstration, mais aussi un record puisque le président de la République d'Equateur, Rafael Correa a indiqué que ce reboisement éclair a été récompensé d'un célèbre Guiness World Records, un record mondial !
«Le Siembratón [Journée Nationale de la reforestation] est une fête en Équateur, l'ensemble du pays était uni pour la protection de l'environnement.
Cet événement historique est le résultat de la mise en œuvre, d'abord, d'une politique nationale pour la préservation et la restauration des ressources forestières », a déclaré la ministre de l'environnement.
En 2014, les Philippines avaient établi un record du monde en plantant différents arbres comme le caoutchouc, le cacao et le café, ce, simultanément et à plusieurs endroits du pays, avec la participation de 122 168 personnes, selon le Guinness World Record.
Heureusement, ce sont des espèces endémiques de la région qui ont été plantées dans le but de préserver le patrimoine naturel d'exception de ce territoire oscillant entre océan Pacifique, hautes montagnes des Andes et bassin Amazonien.

Un pays qui s'engage pour préserver son environnement

Depuis l'arrivée au pouvoir de Rafael Correa et l'adoption d'une constitution, par référendum, qui y inscrit les droits de la nature, le gouvernement équatorien a dépensé 74 millions de dollars dans le reboisement du pays tout en visant à atteindre un niveau de « déforestation zéro ».
Résultat : alors que le pays souffrait d'une déforestation annuelle de 92 000 hectares entre 1990 et 2000, celle-ci a presque diminué de moitié avec la préservation de plus d'un million d'hectares de forêt et la plantation de 50 millions d'arbres !
Ceci a permis le reboisement d'un peu plus de 4% de la superficie totale du territoire.
Déjà en 2012, l'Equateur s'était illustré par un précédent record mondial en faveur de l'environnement : en 2012, des volontaires avaient récupéré dans tout le pays environ 1,6 million de bouteilles en plastique pour le recyclage.
Pour préserver l'environnement et la biodiversité tout en limitant les émissions de gaz à effet de serre, Correa s'était engagé, à l'assemblée générale des Nations unies de septembre 2007, «à ne pas exploiter 920 millions de barils de pétrole afin d'éviter l'émission de près de 111 millions de tonnes de carbone dues à la combustion de matières fossiles.»
Malheureusement, le pays, qui espérait une compensation financière internationale de 3,6 milliards de dollars pour la préservation du Parc National Yasuni, n'a pas été soutenu par la communauté internationale...
Ainsi, en octobre 2013, le parlement a voté pour l'exploitation des réserves pétrolières du Parc alors que le taux de pauvreté en Équateur s'élève à 27,3% et que les revenus du pays dépendent à plus de 40% des bénéfices du pétrole.
Si le texte adopté par le Parlement assure que l'exploitation pétrolière «devra respecter les plus hauts standards sociaux, technologiques et environnementaux», nul doute que cette décision ravivra les tensions entre les communautés locales, les bucherons et les exploitants et affectera la biodiversité exceptionnelle du parc.
Si nos sociétés trouvent rapidement des moyens colossaux pour "sauver" nos systèmes financiers, force est de constater qu'elles montrent peu d'intérêt lorsqu'il s'agit de préserver les biens les plus précieux et inestimables qu'il reste sur notre planète...

L'Équateur s'engage pour la reforestation et entre ainsi dans le Guinness book - *Actu latino*
Équateur : le projet Yasuni, entre espoirs et désillusions - *Le Journal International*

Comment expliquer la prolifération des tiques ?

A l'heure où les beaux jours reviennent, les tiques font parler d'elles. Les pouvoirs publics Slovaques s'inquiètent de la prolifération des tiques dans des zones d'altitude, paradis de l'écotourisme en Slovaquie, jusqu'à lors épargnées par ces parasites.

Encéphalite à tiques

L'encéphalite à tiques (TBE) est une maladie causée par un virus qui se transmet presque toujours par la morsure d'une tique infectée, notamment par les Ixodes ricinus en Europe Centrale.
Habituellement bénigne, cette maladie peut conduire à une méningite ou une paralysie, voir même à la mort dans les cas les plus graves non traités à temps. Selon Maria Avdicova du Bureau Régional de la Santé Publique à Banska Bystrica, "les tiques sont présentes dans les hautes herbes et la végétation basse que l'on trouve dans les prairies, à la lisière des forêts mais aussi dans les parcs et les jardins urbains. Elles sont présentes toute l'année mais ne deviennent actives qu'à des températures dépassants les huit degrés Celsius. La saison des tiques commence donc habituellement à partir du début du printemps et dure jusqu'au premières gelées d'automne."
Les épidémiologistes du monde entier ont recensé une multiplication du nombre de cas d'encéphalites à tiques depuis 40 ans dans la plupart des pays infestés. Les spécialistes associent cette augmentation à une exposition accrue des Hommes aux tiques. Elle peut être due à des facteurs environnementaux. Une modification des conditions climatiques peut ainsi créer des conditions de vie et de reproduction plus favorables aux tiques et conduire à une recrudescence des encéphalites. Il peut également s'agir de facteurs socioéconomiques.
L'augmentation de la part des activités extérieures de détente et de loisir engendre une exposition accrue à ces parasites. Les campagnes de vaccination ou de sensibilisation sont autant d'actions préventives nécessaires pour diminuer le nombre de personnes infectées.

Déplacement en altitude sous l'effet du réchauffement climatique

Les scientifiques ont observés une expansion de la répartition géographique et temporelle des tiques. Autrement dit, ces parasites envahissent des territoires de plus en plus grands et sont actifs sur des périodes de plus en plus longues. Les chercheurs s'accordent à dire que le réchauffement climatique a une influence directe sur la prolifération des tiques. Depuis 1980, les spécialistes slovaques observent une augmentation des cas d'encéphalite à tiques dans les régions de basses montagnes où cette maladie n'était jusqu'à lors pas présente. L'étude Dukan & al. (2010) révèle un taux d'ascension moyen des tiques de 5,32 mètres par an en Slovaquie entre 1980 et 2004. Dans cette étude, les scientifiques précisent que la hausse spectaculaire du nombre de cas d'encéphalites au-dessus de 400 m d'altitude (par rapport au niveau de la mer) entre 1980-1984 (2 cas) et 2000-2004 (35 cas) est trop grande pour être expliqué seulement par des facteurs socio-économiques, tels que des modifications dans l'utilisation des terres notamment. D'autres études tchèques et autrichiennes confirment cette tendance pour l'Europe Centrale.
Plus récemment, le docteur Branislav Petko, directeur de l'Institut de Parasitologie de l'Académie Slovaque des Sciences, indique que "le réchauffement climatique favorise l'installation des tiques dans les régions de montagnes. Nous avons recensé des tiques à plus de 1300 mètres d'altitude dans les Hautes Tatras. Le record est aujourd'hui de 1460 mètres sur la crête de la Grande Fatra." Pour autant, M. Petko ajoute que "le déplacement des tiques ne constitue pas une raison de paniquer. Nous devons faire preuve de précaution et utiliser des produits répulsifs pour protéger notre peau et celle de nos animaux de compagnie de l'agression de tiques. La vaccination contre l'encéphalite à tiques est vivement recommandée."



Tréteaux : *des journées théâtrales au T R Kateb Yacine de Tizi-Ouzou*

Les journées nationales du théâtre pour enfants, qu'organise le Théâtre Régional Kateb Yacine de Tizi-Ouzou depuis hier se poursuivront jusqu'au 6 juin prochain, avec au menu plusieurs spectacles au grand bonheur de la masse juvénile locale.
En effet, après la première journée marquée par une fanfare et un homme géant en plus de la présentation de la générale de la pièce Tanwit produite dans le cadre d'une étude orthophonique avec les enfants assistés du centre psychopédagogique de Boukhalfa, le programme s'étalera sur cinq jours consécutifs avec au menu des productions de différentes troupes théâtrale locales et celles des wilayas d'Alger, Tiaret et de Sidi Belabès. La journée d'aujourd'hui sera réservée à un spectacle de clowns intitulé Clowns sans frontières de la Coopérative « Grain d'art » de Tizi-Ouzou, alors que celle de demain sera marquée par la présentation de la pièce El Kilada Allaima, une production de la Coopérative Dhiae El Khachaba de la wilaya de Tiaret. La journée du jeudi verra, elle, la présentation de la Générale de la pièce Lalla Touchebiht de l'Association Etoile filante de Draâ Ben Khedda dans la wilaya de Tizi Ouzou, et sera suivie par la Générale de la pièce « Chams Annahare », une production de l'Association Masrah El Ghad Baraki d' Alger. Cette manifestation sera clôturée samedi prochain avec une dernière pièce intitulée « Rawi El Hikaya » de l'association El Awail de la wilaya de Sidi Bel Abbes qui clôturera cette manifestation.

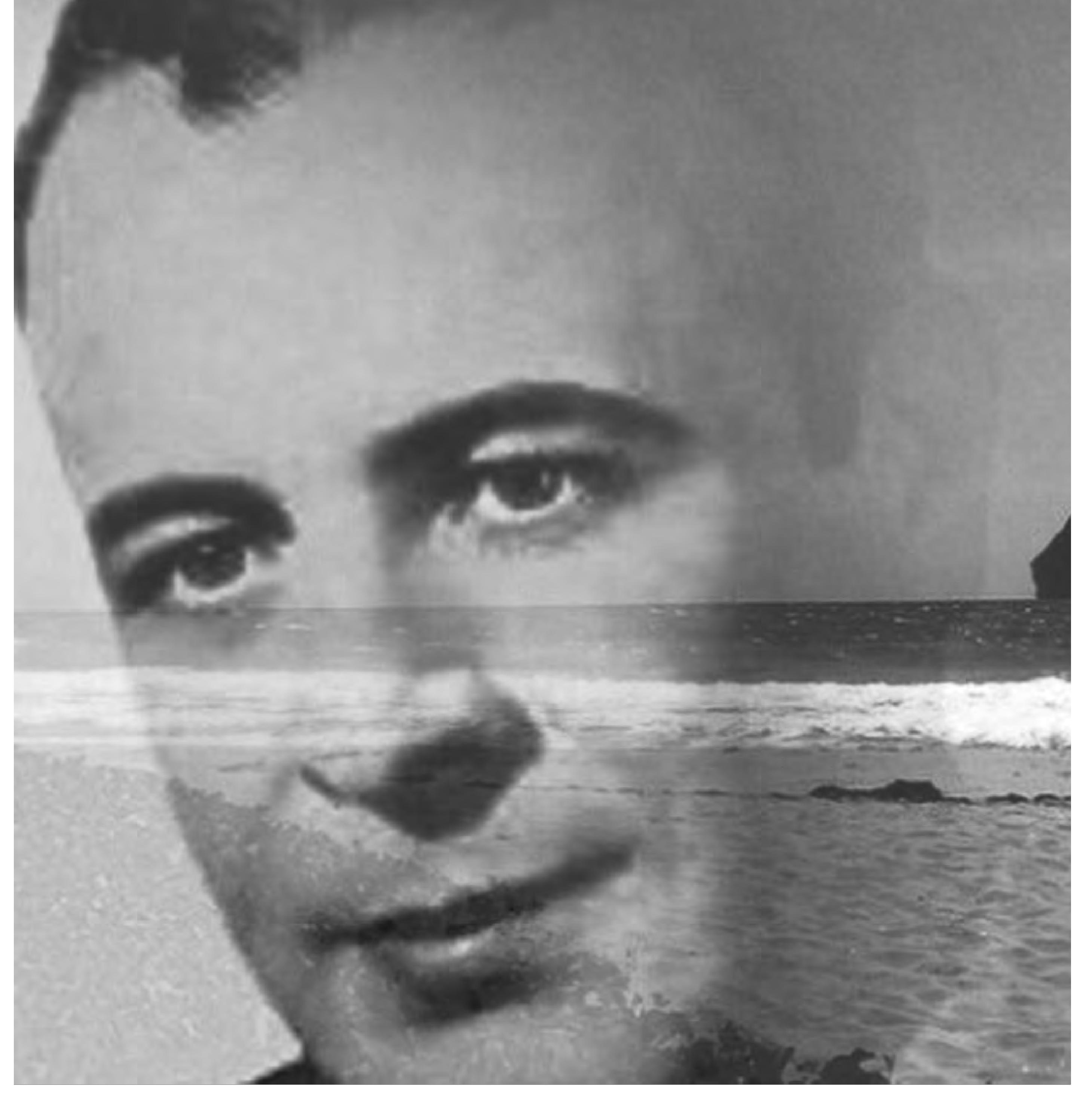
Dahbia B.

Cinéma : *projet d'un festival international dans une ville du sud du pays*

Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a annoncé dimanche à Oran le projet d'organisation d'un festival international du cinéma dans une ville du sud algérien.
«Nous envisageons de lancer un festival international du cinéma dans une ville du sud du pays avec pour objectif et ambition de mettre en exergue les dimensions culturelle et historique de cette région du pays. Le choix de la ville sera annoncé au moment opportun», a indiqué le ministre dans un point de presse sur les préparatifs de la 8ème édition du festival international d'Oran du film arabe qui se tiendra du 3 au 12 juin prochain. Concernant le festival d'Oran, M. Mihoubi a estimé qu'il a «atteint un haut degré de maturité et de professionnalisme ayant contribué à redorer le blason du cinéma algérien». D'autre part, et dans le but de relancer le 7ème art national dans différentes régions du pays, le ministre de la Culture a indiqué que son département s'attelle à relancer des festivals cinématographiques, disparus pour diverses raisons, et ce par la programmation de films récents et l'amélioration des réseaux de distribution. M. Mihoubi a estimé que les films produits et financés par son département et par le ministère des Moudjahidine sont à même de permettre la relance du cinéma dans différentes régions du pays et d'encourager le lancement d'activités au niveau des salles de projection de films.
Le ministre a également fait part du projet de réalisation d'une cité du cinéma qui «offrira un cadre idéal et propice à la création artistique et donnera une impulsion nouvelle à la production cinématographique nationale.»
Cette future cité du cinéma permettra de réduire les coûts des productions cinématographiques et évitera aux cinéastes de recourir aux studios étrangers pour tourner et monter leurs films à des coûts excessifs, a-t-il expliqué.

Colloque sur le chanteur Allaoua Zerrouki à Amalou

Hommage. *La célébration de la Journée Nationale de l'Artiste se fait chaque année le huit du mois de juin. Cette année, pour l'édition de 2015, la Direction de la culture de la wilaya de Béjaia et l'APC d'Amalou ont prévu d'organiser un colloque-hommage à Allaoua Zerrouki. Les 8 et 9 juin prochains, un grand événement sera célébré dans la commune d'Amalou en vue de rendre hommage au fils du pays qui a marqué l'histoire artistique de la Kabylie et de l'Algérie toute entière.*



A cette occasion, un riche programme d'animation est prévu, réparti sur trois volets :Une série de conférences animées par des spécialistes de la question, dont Cherif Maameri, et d'autres encore sont prévue à cet effet.
Des témoignages sont également prévus avec des personnalités qui ont connu l'artiste, qui l'ont côtoyé et qui ont travaillé avec lui, comme ces grands maîtres de la chanson kabyle que sont Arezki Bouzid et Kamal Hammadi.
Chacun a un témoignage à raconter sur Allaoua Zerrouki, enrichi d'anecdotes toutes plus croustillantes les unes que les autres, et d'histoires que le public viendra découvrir pour la première fois.
Un aspect méconnu de l'artiste sera ainsi découvert par les amateurs de la musique kabyle des années cinquante jusqu'à nos jours, en essayant d'oublier la regrettable histoire de son déterrement et de son incinération, faute de paiement de la place qu'occupait sa tombe en France, et que Malika Domrane avait révélé en son temps.
Enfin, un gala artistique viendra couronner cet événement avec une pléthore d'artistes dont la liste n'a pas encore été révélée.
Les organisateurs promettent quand même de belles surprises. Profitant de l'événement, des hommages seront aussi rendus à un certain nombre d'autres artistes.
Le mouvement associatif sera de la partie, ainsi que le Conseil National des Arts et des Lettres et l'Office National des Droits d'Auteurs qui ouvriront des stands sur le lieu même, afin de rencontrer les artistes et répondre à leurs questions.
Ce concept de Colloque-Hommage est une nouveauté dans le fonctionnement de la Direction de la Culture, puisqu'il tend à associer les collectivités locales et le mouvement associatif dans l'organisation des événements culturels.
La culture en effet, n'est pas de la seule responsabilité de l'Etat, mais aussi des élus locaux et des animateurs culturels tant bénévoles que professionnels,ainsi que du mouvement associatif.
La présence de personnalités de premier ordre, telles celles citées plus haut, à cet événement relèvera certainement le niveau de la célébration, puisque, non seulement un grand artiste de la trempe de Allaoua Zerrouki recevra l'hommage de sa région, mais l'implication de ses anciens amis, de ce qui reste de sa famille et de ceux qui ont aimé et continuent à aimer sa musique aura tendance à instaurer des traditions qui seront prises en charge directement par les concernés.
Pourvue que l'information circule et la promotion de l'événement soit faite correctement afin de permettre au plus grand nombre d'en profiter.
Les conditions de vie, de travail et de production de l'artiste, une fois connus, donnera certainement du courage aux jeunes générations qui ont tendance à se plaindre de leurs propres conditions.
Allaoua Zerrouki s'est fait lui-même, sans qu'aucune institution ne lui soit venue en aide. Il a vécu en même temps que Cheikh Noreddine, Salah Saadaoui, AkliYahiaten, Cherif Kheddam, et bien d'autres. Une génération qui a connu la misère et la solitude. Ces artistes ont dû se battre pour se faire une place dans le milieu artistique et un nom qui soit respecté. Ils sont enfin passés à la postérité. Le temps du passage de témoin est arrivé. Il ne pourra se faire que si le témoin est bien ancré dans la tradition et ses fruits bien hauts dans le ciel, au vu et au su de toute la population.

Nabil Z.

Structures : *95 % des salles de cinéma fermées et non exploitées*

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a révélé dimanche à Oran que sur les 400 salles de cinéma que compte l'Algérie, 95 % sont fermées et non exploitées. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail dans la wilaya, le ministre a qualifié de «problématique» la cessation d'activité de ce grand nombre de salles de cinéma. «Une problématique qu'il faudrait traiter afin de reconquérir le public», a-t-il dit. M. Mihoubi a souligné que son ministère accorde un intérêt à la réhabilitation de ces structures à travers plusieurs plans visant leur modernisation et leur dotation en moyens modernes dont des équipements de projection en prévision de leur réouverture.
Il a estimé que la relance des festivals cinématographiques dans différentes régions du pays constitue un des éléments incitatifs pour la réhabilitation des salles de cinéma, citant comme exemple le festival international d'Oran du film arabe qui a permis la réfection et la modernisation de trois salles de cinéma («Maghreb», «Saada» et la cinémathèque d'Oran).
Le ministre a inspecté ces trois salles de cinéma qui abriteront le festival international d'Oran du film arabe dans sa 8ème édition du 3 au 12 juin prochain.
Il s'est engagé, à cette occasion, à faire d'Oran un pôle de cinéma national par excellence et une capitale du cinéma arabe en la dotant d'autres salles de cinéma répondant aux normes internationales.
M. Mihoubi a inspecté également une stèle en cours de réalisation à la place donnant sur le quartier «El Hamri», qui sera inaugurée et baptisée «place du cinéma» le 3 juin prochain, coïncidant avec l'ouverture de la nouvelle édition du festival du film arabe. La stèle, en cours de réalisation par un sculpteur d'Oran, représente un homme en plein tournage cinématographique. Le ministre a visité, dans le cadre des préparatifs de cette manifestation cinématographique internationale, le centre international de presse qui a été doté d'équipements importants au profit des représentants des médias nationaux et internationaux surtout arabes, dont la présence sera remarquable.

Les RDV
des arts et de la culture

- **Musée national du Bardo** (3, rue Franklin-Roosevelt, Alger)
Du 30 mai au 6 juin : Exposition des travaux des élèves de l'atelier Art'Landz, intitulée «Asia by kids» (travaux artistiques pluridisciplinaires de dessin, peinture, art'textile, art'nature, art'paper, et art'déco réalisés autour de la culture asiatique (Japon, Chine, Indonésie, Iran, Inde).

- **Salle de Conférences Tahri-Miloud de la Wilaya de Souk-Ahras**
Du 30 mai au 1er juin : Colloque international «Regards croisés sur Apulée».

- **Galerie Asselah** (39, Rue Asselah-Hocine, Alger)
Jusqu'au 9 juin : exposition de l'artiste peintre Zahra Saïbi.

- **Galerie d'Arts Aïcha-Haddad** (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de l'artiste peintre Saïd Ihaddaden, sous le thème : «Peinture et figures chantournées».

- **Galerie d'art Dar El-Kenz** (lot Bouchaoui 2 n°125, ChÉraga, Alger)
Du 30 mai au 20 juin : exposition «1, 2, 3» des artistes Yasmina Saâdoun, Kamel Benchemakh et Amar Briki. Vernissage le samedi 30 mai à partir de 15h. La galerie est fermée le vendredi et le samedi.

- **Ezzou'Art Galerie au Centre Commercial & de Loisirs de Bab-Ezzouar** (Alger)
Jusqu'au 3 juin : Exposition de peinture «Préface « de l'artiste peintre Hichem Sahli.

- **Galerie des ateliers Bouffée d'Art** (résidence Sahraoui, Les Deux-Bassins, Ben Aknoun, Alger)
Jusqu'au 13 juin : 1re édition du Salon du jeune talent.

- **Galerie Art 4 You** (17, rue Hocine-Beladjel, Sacré-Cœur, Alger)
Jusqu'au 31 mai : Exposition collective «Tondo Tant d'art», par les artistes Abderrahmane Aïdoud, Ahmed-Salah Bara, Nouredine Chegrane, Moncef Guita, Mohamed Tahar Laraba, Rachid Talbi et Rezki Zerarti.

- **Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger** (rue Larbi-Ben -M'hidi)
Jusqu'au 9 juillet : Exposition «La saga de la création de la Cinémathèque algérienne» à l'occasion du cinquantenaire de sa création.

38 films en compétition officielle du 8e FIFAO

Cinéma. La 8ème édition du Festival international d'Oran du film arabe, prévu du 3 au 12 juin, verra la programmation de 38 films représentant 17 pays dans les sections long et court métrages et documentaires, a annoncé, dimanche, le Commissaire de cette manifestation, Brahim Seddiki.
Dans la section long métrage, le 7ème art algérien sera présent avec deux films, «Rani Meyat» (Je suis mort) de Yacine Benhadj et «La preuve» d'Amar Hakkar, a précisé le Commissaire du FIOFA, lors d'une conférence de presse consacrée aux préparatifs de cette manifestation internationale.
Dans cette section, les organisateurs ont également retenu des films provenant d'Egypte, de Syrie, de Tunisie, du Maroc, du Liban, des Emirats arabes unis, de Jordanie et de Palestine, qui participe avec le film de Nejwa Nedjar, «Ouyoun Haramiya» (les yeux de voleurs) dans lequel est distribuée la chanteuse algérienne Souad Massi.
Pour la section court métrage, l'Algérie est en lice avec trois oeuvres sur les 14 sélectionnées. Il s'agit de «N'sibi» de Hassen Belaïd, «Lettre à Obama» de Mohamed Ahmadi et «le passage à niveau» d'Anis Djaad.
Trois documentaires algériens ont été retenus dans la section réservée à ce genre filmique. Il s'agit de «Calédonie, l'exil amer» d'Abdelkader Mame, «Femme 10949 « de Nassima Guessoum et «Dernières paroles» de Mohamed Zaoui.
De nombreux films nationaux seront par ailleurs projetés en hors compétition et pour marquer le 60ème anniversaire du recouvrement de l'indépendance nationale.
Un hommage particulier sera rendu au réalisateur Mohamed Lakhdar Hamina, à l'occasion des 40 ans de la palme d'Or, remportée au Festival international du cinéma de Cannes avec son film «Chronique des années de braise».
Le cinéaste algérien est le seul à l'échelle arabe et africaine à remporter cette haute distinction internationale.
Pour cette 8ème édition du festival, le cinéma turc sera à l'invité d'honneur. Les cinéphiles oranais pourront découvrir des films récents venus de ce pays, connu pour ses séries télévisées historiques et dramatiques.
En marge de la compétition officielle, le Commissariat du festival a programmé un colloque sur le thème «Cinéma et roman « qui permettra à des académiciens, des cinéastes, scénaristes et critiques de débattre des relations entre ces deux genres et des adaptations à l'écran des grandes £uvres littéraires arabes et universelles.
A cette occasion, un hommage sera rendu à l'écrivain et scénariste algérien Rachid Boudjedra pour son demi siècle d'écriture.
Outre un salon arabe du cinéma et de la télévision, il est prévu la tenue d'un atelier dédié à l'écriture du scénario avec la participation d'experts d'Algérie, du Liban et de France.
Enfin, le Commissariat du festival a institué, pour cette édition, le prix «la plume d'Or Abdou B» pour récompenser la meilleure critique de presse.

Les 12 longs-métrages en lice pour le grand prix

- «Rani Meyet» (Je suis mort) de Yacine Benhadj (Algérie)
- «Eddalil» (La preuve) de Amor Hakkar (Algérie)
-»El-Oum» de Bassil El-Khatib (Syrie)
- «El-Rabiaa Bitaouqit El-Firdaous» de Mohamed Abdelaziz (Syrie)
- «Bitaouqit El-Qahira» de Amir Ramses (Egypte)
- «Dib» de Naji Abou Nouar (Jordanie)
- «Ouyoun El-Haramia» de Najoua El-Najjar (Palestine)
- «Jouq El-Oumyine» de Mohamed Moftakir (Maroc)
- «Ana Noujoum Bint El-Achira Oua Moutalaqa» de Khadidja Sellami (Yemen)
- «El-Ouadi» de Ghassan Selhab, la Tunisie «Ezziyara» de Newfel Sahib Etabaa (Liban)
- «Min Alif Ila Baa» d'Ali Mustapha (Emirats arabes unis)

Ces longs-métrages en compétition seront départagés par un jury présidé par Ibrahim El-Aris, critique cinéma (Liban).
Ce jury est aussi composé de la réalisatrice et productrice algérienne Baya El-Hachemi, de la comédienne Zahra Mesbah (Libye), du réalisateur Kamal Kamal (Maroc), du critique cinéma Mehmet Bassoutchou (Turquie), du directeur photo Kamal Abdelaziz (Egypte) et du cinéaste Khaled Ezzedjali (Sultanat d'Oman).
Les 14 courts métrages en compétition

Le président du jury, présidé par le cinéaste algérien Mohamed Hazourli, aura à départager les œuvres suivantes :
- «N'sibi» de Hacène Belaïd (Algérie)
- «Lettre à Obama « de Mohamed Ahmadi (Algérie)
- «Passage à niveau « d'Anis Djaad (Algérie)
- «Sokr Abyadh « (sucre blanc) d'Ahmed Khaled (Egypte)
- « Zeineb « de Mohamed Brahim Mohamed (Bahrein)
- «Dam wa dima « d'Abdelillah El Djawhiri (Maroc)
- «Rach el mya faraker « de Racha Teqqi (Liban)
- «El moutataref « (l'extrémiste) de Sid Ahmed (Mauritanie)
- «El imara « (l'Emirat) de Mouayed Zabatia (Libye)
- «Ibtassim enta tamout « (Souriez, vous allez mourir) de Wassim Sayed (Syrie)
- «Mossawer hor « (photographe indépendant) de Mohamed Hamdane Machhouraoui (Palestine)
- «Fatazawadja Romeo wa Juliette « (Roméo et Juliette se sont mariés) de Hind Boudjemaa (Tunisie)
- «El Boued El Akher « (l'autre dimension) d'Aïcha Ez-Zaabi (Emirats arabes unis)
- «Ennar» (le feu) de Nedjm Ez-Zaghidi.

12 documentaires à départager

Le président du jury de la section documentaire du festival international du film arabe (FIOFA), l'Algérien Nourredine Adnani, aura à départager entre 12 documentaires, dont trois algériens, pour désigner les lauréats de cette nouvelle édition du festival d'Oran.
Les œuvres en compétitions sont comme suit :
- «Rassaïl mina el Yarmouk» (lettres de Yermouk) de Rachid Macheraoui (Palestine)
- «Noun» d'Aïda Chalabfar (Irak)
- « Calédonie, l'exil amer» d'Abdelkader Mame (Algérie)
- «Fatima : la petite personne» d'Ameur Ghiloufi (Tunisie)
- «Balanja» d'Ali Rahim (Irak)
- «El Fatina» (l'éveillée) de Maji anouar (Egypte)
- « Ana wal aroussa» (moi et la mariée) de Khaled Suleiman (Syrie)
- «Rif 58-59» de Tark el Idrissi (Maroc)
- «El Ouboudya fil yamen» (l'esclavage au Yemen) d'Achraf Khaled Mashouri (Palestine)
- «Femme 10949» de Nassima Guessoum (Algérie)
- «War reporter» de Mohamed amine Boukhris (Tunisie)
- «Les dernières paroles» de Mohamed Zaoui (Algérie).



Les fonctionnalités qui seront retirées de Windows 10

Mise à jour. *Alors que Microsoft a ouvert les réservations de la mise à niveau de Windows 10 et annoncé sa date de disponibilité, la société a également dressé une liste des fonctionnalités qui deviendront obsolètes.*



Ce matin, Microsoft a commencé le déploiement d'un mécanisme permettant de réserver une mise à jour gratuite vers Windows 10 sur les machines actuellement équipées de Windows 7 et 8. Pesant 3 Go, celle-ci sera déployée à partir du 29 juillet, date de disponibilité du nouveau système.
Dans une documentation officielle, Microsoft a également partagé quelques informations supplémentaires sur les conséquences de cette mise à jour.
Plusieurs fonctionnalités aujourd'hui présentes sur Windows 7 ou 8 seront ainsi retirées car jugées obsolètes.
La firme de Redmond confirme tout d'abord le retrait de Windows Media Center. L'application, livrée avec Windows 7 Édition Familiale Premium, Windows 7 Professionnel, Windows 7 Ultimate, et Windows 8 Professionnel, sera ainsi supprimée après la mise à jour. Par ailleurs en natif, Windows 10 ne sera plus en mesure de lire des DVD.
Il faudra donc installer un logiciel externe. Dans une FAQ, l'entreprise explique : «Nous savons que certaines personnes utilisent Windows Media Center pour lire des DVD et nous fournirons une application de lecture dans Windows 10 à tous ceux qui disposent de Windows Media Center».
Une fois Windows 10 installé, les gadgets du bureau de Windows 7, hérités de Vista, seront supprimés.
C'est également le cas des jeux Solitaire, Démineur et la Dame de Pique préinstallés avec Windows 7. Il sera possible de récupérer les nouvelles versions baptisées «Microsoft Solitaire Collection» et «Microsoft Minesweeper».
Windows 10 n'assurera plus la compatibilité avec le lecteur de disquettes. Pour le faire fonctionner, il sera nécessaire de rechercher puis installer un pilote à partir de Windows Update ou du site Web du fabricant. Notons enfin le retrait de Windows Live Essentials.
L'application OneDrive sera supprimée et remplacée par la version livrée nativement avec Windows 10.
Pour mémoire, celle-ci est plus limitée que sur Windows 8 puisqu'elle ne permet plus de prévisualiser ses fichiers sans avoir à les télécharger au préalable.

Megaupload : *quand le FBI perd le contrôle du nom de domaine saisi en 2012*

Le FBI a perdu le contrôle, pendant de longues heures, de deux noms de domaine saisis dans le cadre de l'affaire Megaupload. Les adresses renvoyaient vers du contenu malveillant.
Depuis la fermeture de Megaupload en janvier 2012, les noms de domaine Megaupload.com et Megavideo.com affichaient des messages annonçant leur saisie par le FBI. Mais en fin de semaine dernière, la situation a changé, et les deux adresses renvoyaient vers des sites au contenu douteux, entraînant notamment l'installation de malware sur les ordinateurs des visiteurs.
TorrentFreak a constaté que le Whois des noms de domaine avait changé, notamment du côté des serveurs : à la place de CIRFU.net, un serveur opéré par le FBI, c'est CIRFU.biz, un serveur inconnu basé aux Pays-Bas, qui avait fait son apparition. Selon l'enquête menée par Ars Technica, il semble que le FBI ait tout simplement oublié de renouveler les noms de domaine en avril dernier auprès du registrar GoDaddy, permettant à des personnes malveillantes de s'en emparer par la suite. Interrogé par le média, un représentant de GoDaddy a expliqué que les noms de domaine avaient été vendus aux enchères après expiration, pour des sommes non dévoilées.
Tandis que Kim Dotcom, fondateur de Megaupload exilé en Nouvelle-Zélande, n'a pas manqué d'épingler le FBI sur Twitter, le Bureau Fédéral a rapidement repris la main sur les noms de domaine, qui n'affichent désormais plus rien.

D'autres domaines dans la tourmente

Le site TorrentFreak souligne par ailleurs que les deux adresses liées à Megaupload ne sont pas les seules concernées par ce « piratage », et que d'autres adresses saisies, notamment en lien avec des services de poker, ont également relayé du contenu malveillant.

Une Américaine recycle un ordinateur Apple-1 d'une valeur de 200 000 dollars

Un centre de recyclage de Californie a découvert une machine étonnante dans les produits apportés pour être démantelés : un ordinateur Apple-1, dont la valeur estimée est de 200 000 dollars.
Début avril, un centre de recyclage situé à South Bay, en Californie, a reçu la visite d'une femme qui a apporté plusieurs cartons d'appareils électroniques dont elle désirait se débarrasser.
Quelques semaines plus tard, les employés ont commencé à traiter ce qu'ils pensaient être des déchets électroniques basiques... avant de trouver parmi eux un Apple-1, dont la valeur estimée est de 200 000 dollars.
Une machine rare, puisqu'il s'agit du premier modèle d'ordinateur Apple, conçu par Steve Jobs, Steve Wozniak et Ron Wayne en 1976. Seuls 200 exemplaires ont été produits - mais pas dans le garage de la famille Jobs !

La propriétaire recherchée

La machine a été vendue durant le mois de mai à un collectionneur privé. Victor Gichun, le responsable du centre de recyclage, cherche actuellement à trouver la femme qui y avait déposé l'Apple-1. Son objectif est de lui remettre 100 000 dollars, soit la moitié de la somme récupérée après la vente.
Dans la mesure où la femme n'a pas laissé son adresse et n'est pas une habituée du centre, la retrouver n'est pas une tâche facile.
Victor Gichun espère que la médiatisation de cette histoire permettra de retrouvée cette personne, dont il se souvient très bien : « Elle a juste à venir se présenter et je la reconnaîtrais tout de suite » précise-il au site Mercury News. En décembre 2014, un Apple-1 avait été venu 365 000 dollars lors d'enchères chez Christie's : une somme en deçà des estimations.

Google simplifie ses paramètres de confidentialité

La ronde des entreprises du numérique cherchant à rassurer les utilisateurs sur leur vie privée continue. Après Facebook l'an dernier, Google a lancé un outil pour aider les internautes à comprendre leurs paramètres de confidentialité. « Mon Compte » permet de gérer aussi bien ses mots de passe que les informations partagées sur Google +, le réseau social du moteur de recherche.
Au premier abord, l'interface peut dérouter. La page d'accueil propose trois encadrés à l'utilisateur : «Connexion et sécurité» ; «Informations personnelles et confidentialité» ; et «Paramètres de compte». Google offre ensuite à l'internaute une procédure pas à pas plus pédagogique pour régler la visibilité des informations qu'il donne à Google +, par exemple. Le site permet de vérifier les paramètres de confidentialité, souvent perdus dans des montagnes de menus et que les utilisateurs vérifient rarement. Par exemple, il est possible de s'assurer que son activité sur YouTube n'est pas visible des autres internautes.
Un mouvement général chez les géants du Net
Comme la plupart des entreprises du Net, Google est souvent pointé du doigt pour l'opacité de ses paramètres de confidentialité. Le géant de la Silicon Valley avait déjà refondu il y a quelques mois le design de ces paramètres et tenté de les simplifier pour l'internaute.
En janvier 2014, la CNIL avait prononcé une sanction de 150 000 euros à l'encontre de Google, pour non-respect de la loi Informatique et libertés.
En mars 2012, l'entreprise avait fusionné les règles de confidentialité de tous ses services (Google, YouTube, Picasa), et n'avait pas respecté la loi française, a jugé la CNIL.
Tout autant attaqué, Facebook a proposé en septembre dernier l'outil « Vérification de la confidentialité » à ses utilisateurs. Une mascotte enfantine en forme de dinosaure (introduite en avril 2014) propose à chaque utilisateur de revoir simplement ses paramètres de confidentialité.
Le réseau social a également refondu à plusieurs reprises sa page de gestion des paramètres de confidentialité pour les rendre plus clairs.



Cahier culturel



38 films en compétition officielle du 8e FIFAO



Lire en pages 12 et 13

Colloque sur le chanteur Allaoua Zerrouki à Amalou

Hommage. *La célébration de la Journée Nationale de l'Artiste se fait chaque année le huit du mois de juin. Cette année, pour l'édition de 2015, la Direction de la culture de la wilaya de Béjaia et l'APC d'Amalou ont prévu d'organiser un colloque-hommage à Allaoua Zerrouki.*



Lire en pages 12 et 13

- **Tréteaux :** *des journées théâtrales au T R Kateb Yacine de Tizi-Ouzou*
- **Cinéma :** *projet d'un festival international dans une ville du sud du pays*

Lire en page 12

- **Structures :** *95 % des salles de cinéma fermées et non exploitées*

Lire en page 13



L'EI engrange des victoires dans une Syrie de plus en plus fragmentée

Terrorisme. *Les jihadistes du groupe Etat islamique (EI) ont élargi leur «califat» autoproclamé en repoussant les forces gouvernementales dans le centre de la Syrie et en avançant au détriment des rebelles dans le nord, fragmentant encore davantage le pays.*

L'EI a en particulier étendu son contrôle près de la frontière turque, dans la province d'Alep (nord). Il y a capturé le village de Suran dimanche, à l'issue de trois jours de combats ayant fait 45 morts parmi les rebelles et 30 dans les rangs des jihadistes, selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

Les jihadistes se trouvent à une dizaine de kilomètres de la frontière turque et s'approchent de la ville de Marea, située sur une route menant à la Turquie et cruciale pour le ravitaillement des rebelles.

Dans le centre de la Syrie, l'EI a capturé samedi un important point de contrôle situé sur un carrefour stratégique au sud de la cité antique de Palmyre, tombée aux mains des jihadistes le 21 mai.

Le barrage et le village proche de Basireh sont situés sur les routes menant à Damas au sud, à Homs à l'ouest et en Irak à l'est. «La route est désormais ouverte (pour l'EI) de Palmyre à la province d'Al-Anbar en Irak, sans plus aucun obstacle», a indiqué Mohammed Hassan al-Homsi, un militant local.

Dans le nord-est, les jihadistes ne sont plus qu'à deux kilomètres de Hassaké, chef-lieu de la province éponyme. «Un combattant de l'EI s'est fait sauter lundi à un point de contrôle des forces pro-gouvernementales près de Hassaké, faisant au moins neuf morts ainsi que des blessés parmi les forces du régime», selon l'OSDH.

«Une guerre ingagnable»

Depuis le début de la rébellion contre le pouvoir de Bachar al-Assad en mars 2011, le conflit en Syrie a dégénéré en une guerre civile complexe où jihadistes, rebelles et le régime cherchent à étendre leurs zones de contrôle.

Selon l'OSDH, l'EI contrôle actuellement au moins la moitié du territoire syrien, avec des bastions dans la province septentrionale de Raqa et le désert oriental.

Selon le géographe français spécialiste de la Syrie, Fabrice Ballanche, «entre l'Irak et la Syrie, le groupe s'est emparé de près de 300.000 km2 de territoire», ce qui correspondrait au «11ème pays arabe par sa superficie, derrière Oman, sur les 22 que comptent la Ligue Arabe».

Une alliance militaire dirigée par le Front Al-Nosra, branche locale d'Al-Qaïda, domine par ailleurs la province d'Idleb (nord-ouest) après une série de victoires ces dernières semaines. D'autres groupes rebelles disposent de zone de contrôle dans le sud du pays. Le pouvoir, quant à lui, «veut contrôler le littoral, les deux villes du centre du pays Hama et Homs, et la capitale Damas», selon un homme politique syrien proche du régime. Le directeur de l'OSDH Rami Abdel Rahmane fait état de «pertes humaines» importantes du côté du régime, qui «en raison d'un manque énorme d'enrôlements» a dû se retirer de certaines positions stratégiques. «Les forces armées et milices pro-gouvernementales ne souhaitent pas se battre dans des zones où la population civile ne combat pas elle aussi», explique-t-il à l'AFP.

Les soldats souhaitent mener la bataille dans des régions à majorité alaouite (minorité religieuse dont est issu le président Assad) plutôt que dans les zones à majorité sunnite.

Une page Facebook pro-régime qui publie des informations de Lattakié, fief des Assad, a déploré «les milliers de morts et de blessés» dans les provinces côtières, appelant les autres régions à prendre les armes pour alléger la pression sur les minorités.

Ces clivages à travers le territoire de la Syrie rendent «quasiment impossible d'envisager un Etat stable et viable dominé par l'une de ces trois principales forces qui se disputent le pouvoir en Syrie», souligne l'expert Aron Lund qui dirige le site Syria Crisis.

Même le «pseudo-califat (de l'EI), n'a réussi que par l'échec de ses adversaires», relève M. Lund, selon qui «une guerre comme celle de la Syrie est ingagnable».

La stratégie à adopter face aux avancées de l'EI en Syrie et en Irak sera au centre de la réunion mardi à Paris des pays de la coalition internationale anti-jihadistes.

A cette occasion, les organisations humanitaires s'apprêtent à lancer un appel de fonds de 500 millions de dollars (454 millions d'euros) pour répondre à la crise en Irak, a annoncé lundi l'Unicef, pour qui la situation dans ce pays «est proche de la catastrophe».

Armes turques en Syrie: Erdogan menace publiquement un journal

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a menacé publiquement de représailles le journal qui a publié des images suggérant des livraisons d'armes par Ankara aux rebelles extrémistes syriens, à moins d'une semaine des élections législatives du 7 juin.

«Je pense que la personne qui a écrit cet article exclusif paiera un prix très lourd pour ça (...) je ne le laisserai pas s'en sortir impunément», a déclaré M. Erdogan.

Le quotidien turc d'opposition Cumhuriyet a diffusé des photos et une vidéo montrant des obus de mortier et des caisses de munitions dissimulés sous des médicaments dans des camions, officiellement affrétés par une organisation humanitaire, interceptés en janvier 2014 par la gendarmerie turque près de la Syrie.

Cette affaire a viré au scandale politique quand des documents officiels publiés ensuite sur internet ont montré que ces camions appartenaient aux services de renseignement turcs (MIT) et transportaient armes et munitions destinées aux rebelles islamistes syriens en guerre contre le président Bachar al-Assad, la bête noire d'Ankara.

Soupçonné par ses alliés occidentaux de soutenir ces mouvements, dont le groupe jihadiste Etat islamique (EI), le régime islamo-conservateur a toujours démenti.

«Ces affirmations diffamatoires et cette opération illégale contre le MIT constituent d'une certaine façon un acte d'espionnage. Ce quotidien est lui aussi impliqué dans cette activité d'espionnage», a répété dimanche soir M. Erdogan.

Dans un entretien à l'AFP, son Premier ministre, Ahmet Davutoglu, avait qualifié les allégations de Cumhuriyet de «manipulation électorale».

Le rédacteur-en-chef du journal, Can Dündar, a réagi lundi sur Twitter en parodiant les menaces du chef de l'Etat. «La personne qui a commis ce crime paiera un prix très lourd. «Nous ne laisserons pas s'en sortir impunément», a-t-il écrit.

Le président Erdogan attribue la responsabilité de l'affaire des camions du MIT à l'organisation de l'imam Fethullah Gülen, un de ses anciens alliés qu'il accuse depuis l'hiver 2013 de vouloir renverser le gouvernement.

Premier ministre de 2003 à 2014, chef de l'Etat depuis, M. Erdogan est régulièrement épinglé par ses détracteurs de dérive autoritaire et islamiste.

La semaine dernière, l'homme fort du pays s'en est pris au New York Times, accusé «d'ingérence» dans les affaires turques pour lui avoir reproché dans un éditorial ses «intimidations» contre la presse indépendante de son pays.

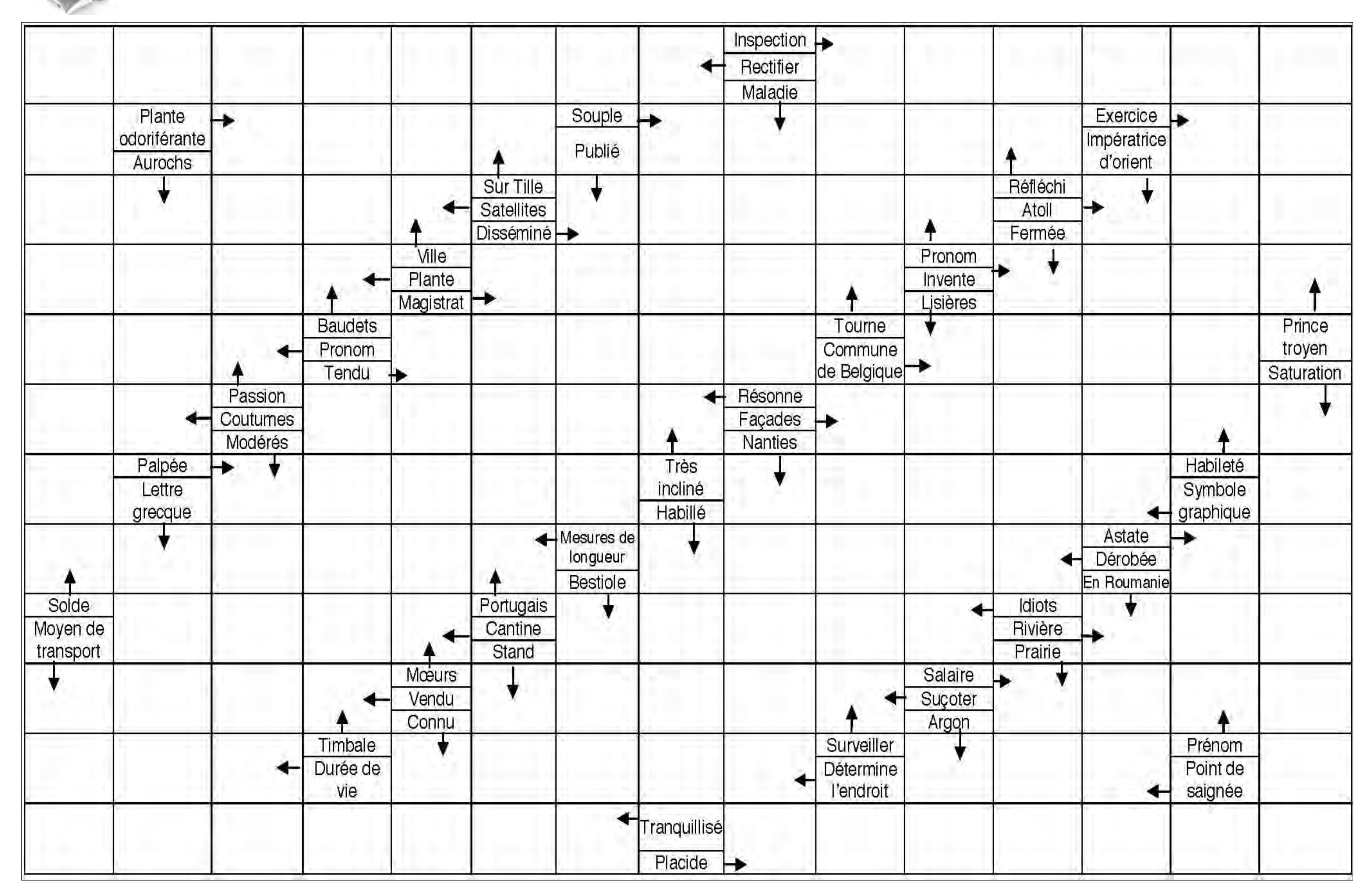


Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder



Rachid Adrar

Mots Fléchés N° 632



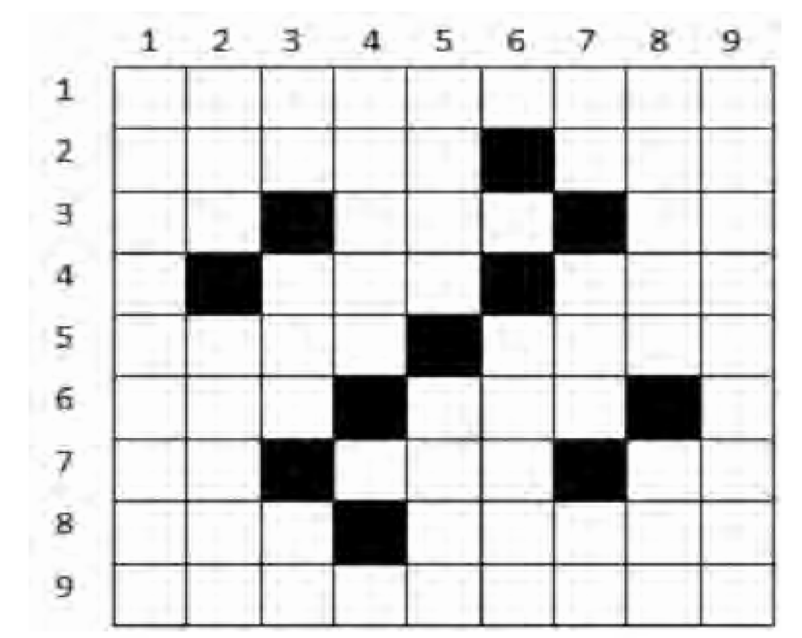
Mots croisés N° 632

Horizontalement :

1 – Affaiblir dans l'expression.
2 – Projectile à réaction. – Amérindien.
3 – Symbole chimique. – Plante parasite de certains arbres. – Avant midi.
4 – Pronom personnel. – Ecrivain algérien.
5 – Petite nappe d'eau dormante. – Homme politique yougoslave.
6 – Libère les ouailles. – Coupé court.
7 – Eclos. – Terme de tennis. – Strontium.
8 – Fleuve d'Allemagne. – Rachitiques.
9 – Réduction sur un prix.

Verticalement :

1 – Rendre faible.
2 – A rendre. – Coup sur le tatami
3 – Coutumes. – Chronologie. – Nazis.
4 – Donne par testament.
5 – Pronom démonstratif. – Ville dans le Nevada.
6 – Mammifère édenté et couvert de plaques cornées.
7 – Court cours. – Prononce. – Ville en Irak.
8 – Existait. – Monnaie du Japon.
9 – Rend l'argent emprunté.



Mots Croisés N° 631

E	C	O	T	■	S	E	M	E
P	A	R	A	S	I	T	E	S
E	N	■	S	E	T	■	N	A
E	T	C	■	N	E	V	E	U
■	I	O	N	■	S	I	S	■
A	L	L	A	N	■	E	T	A
M	E	■	N	U	E	■	R	I
E	N	C	A	I	S	S	E	S
R	E	I	N	■	T	E	L	E

Mots fléchés N° 631

G	E	R	A	N	T	S	■	G	A	B	A	R	I	T
E	R	I	N	■	S	E	R	I	N	■	L	O	U	E
N	O	S	■	R	A	C	I	N	E	S	■	I	L	L
I	S	■	A	I	R	■	D	■	S	O	C	■	E	L
A	■	A	M	E	■	R	E	S	■	U	R	I	■	E
L	I	M	A	N	D	E	■	E	T	E	I	N	T	S
■	L	I	N	■	E	V	I	T	E	■	B	O	N	■
T	I	E	D	E	■	E	D	E	■	F	L	U	T	E
O	■	S	E	V	E	■	E	■	I	R	A	I	■	S
T	A	■	S	A	L	E	■	O	S	A	I	■	S	T
E	S	T	■	S	A	U	R	I	E	N	■	P	U	E

la Cité

Edité par la SARL Temoignage au capital social de 100 000,00 DA

Adresse : 07, rue Mohamed Bendris, Hussein Dey - Alger
Impression : SIA

Bureau de Béjaïa
Adresse : Immeuble Hadj Ali Boulvard de la Liberté - Béjaïa
Tél. 034 12 71 99

Compte CPA :
115 400 0001150 92
Agence Ali Boumendjel
R.C : 13 B 100 6842-16/00
N.I.S : 0013165100654 50
N.I.F : 001316100684251

Directeur de la publication
Nadjib Touaibia
Téléphone :
- 0555913265
- 0659208202
- 0550678400

Tél / Fax : + 213 (0) 23 776 876
E-mail : quotidienlacite@gmail.com
www.lacitedz.net

à l'hôpital de Béjaia



Akbou honore dans le rire et la magie ses enfants hospitalisés

Célébration. Cette journée très spéciale a été célébrée cette année à Akbou par la troupe théâtrale «Thilleli» de Guendouze, commune d'Aït R'Zine. Cette jeune troupe s'étant spécialisée dans le spectacle pour enfants. Les membres de cette jeune et dynamique association ont choisi l'hôpital Akloul-Ali d'Akbou.
Les enfants hospitalisés, mais aussi les adultes (personnels de la santé et malades) ont eu la très agréable surprise de recevoir la visite de joyeux saltimbanques qui ont su, l'espace d'une matinée, égayer les lieux et pu, ainsi insuffler joie et bonhomie chez les patients, spécialement les enfants qui en avaient bien besoin. Deux clowns et un jeune prestidigitateur, qui émerveilla les présents avec ses tours de cartes, ont ainsi fait le tour de tous les services pour apporter réconfort et, un tant soit peu, un soutien moral à tous les enfants se trouvant sur place. Et il était très clair que les adultes, aussi, ont affiché le même bonheur à voir cette joyeuse troupe.
Un agent de l'administration de l'hôpital d'Akbou nous dira : «Quelque part cette journée est aussi la nôtre, nous les adultes. Regardez ces agents qui ont quitté leurs postes et suivent cette troupe à la trace de service en service. Franchement, je sens qu'aujourd'hui notre hôpital et envahi par la joie et la bonne humeur, pardon le bon humour. » Cette phrase résume à elle seule l'ambiance qui a régné hier dans l'enceinte de cet établissement hospitalier. Des cadeaux ont été distribués à tous les enfants hospitalisés. L'initiative n'aurait pu se concrétiser sans l'aide logistique et financière de l'entreprise UFMATP (une entreprise basée à Aftis, commune de Boudjellil). Cette troupe théâtrale «Thilleli» mérite tous les encouragements de la part des autorités en charge à la culture dans la wilaya de Béjaïa. Bravo les jeunes de Guendouze pour cette louable initiative. Rendez-vous est donc pris pour l'année prochaine.

El-Hacene Zidi

Les cas de violence physique et morale en augmentation à Tizi-Ouzou

Maltraitance. Pas moins de 20 enfants en danger physique et moral ont été recensés durant le 1er trimestre de l'année en cours par les services de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris en marge de la journée portes ouvertes organisée hier par les mêmes services au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri en étroite collaboration avec la Direction de l'action sociale (DAS) et le mouvement associatif spécialisé dans la prévention des droits des enfants, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfant qui coïncide le 1er juin de chaque année.
En effet, il ressort des chiffres communiqués lors de cette manifestation, qui intervient cette année sous le thème «Une société saine commence par une enfance saine», que la violence commise à l'encontre des enfants au niveau local a connu une nette augmentation au niveau de la wilaya, alors que la délinquance juvénile a heureusement nettement baissé. Selon le chef de brigade des mineurs de la Sûreté de wilaya de Tizi Ouzou, le lieutenant Abdelkader Bouzouada, le nombre d'enfants violentés durant le 1er trimestre de l'année en cours estimé à vingt enfants, a connu une nette augmentation en comparaison avec la même période de l'année écoulée où uniquement neuf cas ont été recensés.
Cela alors que quinze enfants sont impliqués dans différents délits depuis le début de l'année.
Notre interlocuteur a également signalé que le nombre d'enfants ayant subi des violences toutes formes confondues (physique, morale ou sexuelle) était de 59 au cours de l'année écoulée, alors que 86 enfants ont fait face à différents dangers moraux et physiques et 46 étaient impliqués dans différents délits. Ce dernier fera remarquer qu'un Numéro vert (1548) a été mis au service des citoyens à cet effet et que les éléments de la brigade des mineurs sont à leur service pour protéger ces enfants de tout acte qui porte préjudice à leur dignité.
Par ailleurs, notons qu'un service d'Observation et d'éducation en milieu ouvert (Soemo) a été mis en place par la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya, pour une meilleure protection des droits des enfants qui se retrouvent en situation de détresse en leur assurant un soutien psychologique et médico-social par des éducateurs et des psychologues spécialisés en la matière. Une quarantaine d'enfants délinquants y sont, d'ailleurs, pris en charge.

Dahbia B.

La CNEFA célèbre la journée internationale de l'enfant

Initiative. Dans le désert littéraire et culturel qui envahit la collectivité nationale ces dernieres années, la Coordination Nationale des Enseignants de Français d'Algérie (CNEFA),tente tant bien que mal de donner un coup de fouet au troupeau malade, victime de l'inculture et de l'infortune en essayant de redonner goût aux amoureux de la langue française. Une langue qui perd du terrain au fil des années pour des raisons insensées et purement idéologiques. « Je reste convaincu qu'avec la négation d'une composante de la triptyque linguistique Arabe-français et Tamazight, l'Algérie ne sera jamais réconciliée avec son histoire et son identité. La langue française est un butin de guerre qu'il faut préserver » a asséné Amine Zaoui sur les plateaux d'une télévision privée algérienne la semaine passée.
A cet effet, la CNEFA sillonne le pays de bout en bout pour raviver la flamme de cette langue qui a porté l'appel du premier novembre 1954 et diffusé les résolutions du congrès de la Soummam jusque dans les plus inaccessibles chaumières du pays.
Dans ce sillage, à la veille de la célébration officielle de la journée internationale de l'enfant qui coïncide, faut-il le rappeler, avec le 1er juin, la CNEFA, bureau de Tizi Ouzou, a offert aux enfants une matinée riche et mémorable à plus d'un titre. Et pour cela, l'Annexe de la Maison de la Culture « Mouloud Mammeri » sise à Azazga a vibré aux cris et aux rires des enfants tout le long de la journée du 31 mai 2015. En effet, de nombreux élèves, 300 environ, issus d'une dizaine de commune, dont Fréha, Azazga, Iflissen, Tigzirt, Boudjima, Ifigha, ont pris part à cette manifestation. Avant le début des activités dans la grande salle des spectacles, un atelier de dessin a été monté sur place. Encadrés par les animateurs de l'Annexe et par les membres de l'Association Culturelle« Imnar » d'Afir, dans la commune de Boudjima, des enfants de 6 à 12 ans se sont donné à cœur joie à l'art des couleurs et des formes. Une joie indescriptible se lit sur les visages de ces imberbes. Vers 10 heures, les animateurs de la CNEFA ont offert aux enfants un concours inter-CEM, animé par le professeur Hamid Hadjoumer. Du théâtre, du chant, de la poésie, un défilé de mode en robes berbères a émerveillé l'assistance très nombreuse pour la circonstance. « Nous remercions vivement les animateurs de la CNEFA pour l'intérêt qu'ils suscitent chez nos enfants », déclare la mère d'un jeune participant. Un jeune clown a particulièrement embaumé le cœur de ces bambins venus célébrer comme il se doit cette journée, leur journée. Evidemment, toutes ces activités ont été réalisées par les enfants eux-mêmes. « Nous avons insisté à ce que cette journée soit faite par et pour les enfants. La CNEFA œuvre pour le rayonnement et l'émancipation de la langue française en Algérie. Nous souhaitons que collaborer avec tous ceux qui partagent cet idéal » déclarera Mme Samia Madi, la présidente du Bureau CNEFA Tizi Ouzou. De son côté, Smaïl Ouguerroudj, membre actif au sein de cette Coordination, précisera que « nous rentrons spécialement d'un séminaire qui se tient à Hadjret Ennous, dans la wilaya de Tipasa, pour les préparatifs de cette rencontre. Je tiens à féliciter les participants, accompagnés par leurs parents ou par leurs enseignants. Aussi, nous ne devons pas oublier le jeune personnel de la Maison de la Culture d'Azazga qui nous a ouvert grand les portes de cette infrastructure moderne. » Notons qu'après la remise des prix aux participants, les conviés ont été invités à déguster un couscous succulent sur place. Une ambiance des grands jours !



Par : Rachid Adrar et Sadi Djouder

CUISINE

Pain Marguerite

Ingrédient

- 500g de farine
- 1 c à s de levure boulangère
- De l'eau tiède
- ¼ c à c de sel
- Des grains de sésame
- 1 jaune d'œuf

Préparation :

1. Dans un bol, mélanger la levure avec l'eau tiède et laisser lever.
2. Dans une gassaa, mélanger la farine avec le sel.
3. Verser dessus le mélange de la levure.
4. Ramasser la pâte avec l'eau tiède et pétrir.
5. Couvrir la pâte avec un linge propre et laisser lever dans un endroit tiède.
6. Préchauffer le four à 220°.
7. Former des petites boules avec la pâte puis les coller en semble en laissant la forme de chaque boule.
8. Laisser lever encore pendant 30 minutes.
9. Fouetter le jaune d'œuf puis enduire le pains Marguerite avec.
10. Cuire au four pendant 35 minutes.
11. Laisser refroidir puis servir le pain Marguerite.

Champignons à la grecque



Ingrédient :

- Champignons.
- 2 oignons.
- 4 tomates.
- 2 citrons.
- 2 verres de vinaigre.
- 1/2 verre d'huile.
- 2 cuillères à soupe de graines de coriandre.
- 1 bouquet garni.
- sel. poivre.

Préparation :

1. Pelez et épépinez les tomates, concassez grossièrement leur chair.
2. Pelez et émincez les oignons.
3. Détaillez les citrons en tranches, faites bouillir une grande casserole d'eau salée.
4. Plongez les champignons dans l'eau et laissez cuire 5 min.
5. Faites chauffez l'huile, mettez les oignons à fondre 5 min, ajoutez la vinaigre, la chair des tomates, les graines de coriandres, les tranches de citrons et le bouquet garni, salez et poivrez laissez cuire 10min.

Poulet aux légumes

Ingrédient :

- 3 escalopes de poulet.
- 2 oignons.
- 1 boite de champignons émincés.
- 50 ml de vinaigre.
- 100 ml de bouillon.
- 5 pommes de terre.
- 3 carottes.
- Persil.
- Sel, poivre.

Préparation

- Couper les oignons en lamelles et mettre dans l'huile sur feu doux.
- Ajouter les morceaux de poulet, les champignons, sel et poivre.
- Couper les pommes de terre et les carottes et rajouter-les.
- Verser le bouillon et la vinaigre et laisser cuire pendant 30 min.
- Décorer avec le persil haché.



Citation du jour

«Le moment présent a un avantage sur tous les autres : il nous appartient.»

Charles Caleb Colton

Astuce grand mère

7 astuces pour nettoyer les joints

Comment nettoyer les joints de la salle de bain ou du carrelage ?

Vos joints de la salle de bain sont noirs ou moisis ? Pour éviter ce problème et blanchir les joints, découvrez ces 7 astuces de grand-mère.

Le blanc de Meudon

Mélangez du blanc de Meudon avec un peu d'eau. Appliquez sur les joints de la salle de bain et laissez agir 1 h. Frottez ensuite avec une vieille brosse à dents.

La pierre d'argile

Vous pouvez aussi nettoyer efficacement les joints avec une pierre d'argileblanche. Mouillez simplement l'éponge et imbibez-la d'argile puis frottez les joints. Rincez à l'eau claire.

Les cristaux de soude

Munissez-vous d'une vieille brosse à dents. Mélangez ensuite 125 g de cristaux de soude avec 60 cl d'eau chaude. Nettoyez les joints avec cette solution. N'oubliez pas de porter des gants pour manipuler les cristaux de soude.

Le bicarbonate de soude

Mélangez 4 c. à soupe de bicarbonate de soude avec 10 cl de vinaigre blanc dans un vaporisateur. Attention ça mousse ! Vaporisez le nettoyant sur les joints. Laissez agir 24 heures, frottez puis rincez.

Le percarbonate de soude

Diluez une mesure de percabonate de soude avec 10 mesures d'eau soit 1/10 parts. Appliquez sur les joints de carrelage. Laissez agir pendant 1 heure ou plus et frottez avec une vieille brosse à dents. Rincez abondamment.

Le vinaigre blanc

Mélangez dans un récipient 1 c. à soupe de liquide vaisselle avec un grand verre de vinaigre blanc. Imbibez une vieille brosse à dents de ce mélange et frottez vos joints de salle de bain.

Le citron salé

Trempez un demi citron dans du gros sel et frottez directement vos joints de salle de bain. Laissez agir et rincez à l'eau claire.

Bien être

Le gingembre contre le mal des transports

Comment lutter contre le mal des transports ?

Les vacances arrivent et vous redoutez les longs trajets en voiture ? Si vous avez peur d'avoir des nausées, pensez au gingembre ! Il est reconnu efficace contre le mal des transports grâce à ses propriétés anti-émétique. Vous pouvez mâcher du rhizome de gingembre avant votre départ, ou consommer cette infusion au gingembre.

Ingrédients

- 30 g de rhizome de gingembre frais
- 1 litre d'eau

Remède de grand-mère

1. Faites bouillir l'eau dans votre casserole.
2. Hors du feu, mettez-y le gingembre frais.
3. Laissez infuser 10 minutes.
4. Filtrez.
5. Une fois refroidi, consommez votre infusion tout au long de la journée.

Postez toutes vos questions concernant les thèmes de la page de chahrazed qui va vous répondre dans les prochains numéros samo.mira@live.com

L'actu vue sous un autre angle de dire N° 43

SNPSSP : la situation du secteur de la santé «catastrophique»

« Le président du syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), M. Mohamed Yousfi a qualifié vendredi à Alger la situation actuelle du secteur de la santé de «catastrophique». »

- Réponse appropriée au mâle heureux qui dit que la santé se porte bien… alors que les malades ne supportent pas bien.

Face à la dévaluation du dinar et à la flambée des matières premières Rabrab n'écarte pas une nouvelle hausse des prix

« Le P-DG du groupe agroalimentaire Cevital, Issad Rebrab, n'écarte pas une nouvelle envolée des prix des produits alimentaires de large consommation si les matières premières poursuivent leur tendance haussière et s'il n'y a pas une réévaluation du dinar. »

- Dans « dinar », il y a déjà «nar» (feu) ; les prix flambent et on les paye avec « dix «nar», attention au grand incendie !

Alors qu'elle a été reportée à plusieurs reprises la date du lancement de la 3g pas toujours fixée

« Aucune décision n'a été prise concernant le lancement de la 3e génération (3G) de téléphonie mobile en Algérie, selon des responsables au ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication. »

- Koul Aâtla fiha kheir. Peut-être que l'ancienne génération en «TIC» a décidé de lancer la 3G à la naissance de la troisième génération…

Tizi-Ouzou jugeant la revalorisation de seulement 9 % de leurs pensions insuffisante les retraités mécontents

« La revalorisation de 9% des pensions des retraités a provoqué le mécontentement de cette frange de la société à Tizi-Ouzou.

C'est ce qui ressort d'une déclaration émanant du bureau de wilaya FNTR-UGTA. »

- Les plus vieux mal traités continuent à ne plus supporter ce climat pluvieux, surtout en ces temps de jeûne…

Avec une évolution de 30% de l'encours des engagements de la banque les financements de la BADR ont enregistré un boom en 2011

« Le résultat net de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) s'est établi à 10,2 milliards (mds) de DA en 2011 contre 10 mds de DA en 2010, confirmant les performances réalisées par la banque depuis 2009 après plusieurs années de déficit, annonce jeudi son PDG. »

- Cette cagnotte, la Banque de l'agriculture la bourre dans tous les domaines…

23eme championnat du monde de handball (messieurs) les fennecs n'ont pas été gâtés par le tirage au sort

« L'Algérie n'a pas forcément été gâtée par le tirage au sort pour ce Mondial, en échouant sur l'Espagne pays organisateur, la Croatie et la Hongrie lesquelles sont toutes qualifiées aux JO-2012. »

- Attention, pas de bêtises pour éviter… les sorts nets !

Economie au ralenti, absentéisme, activité politique réduite… canicule

Ramadhan : coma profond !

«Cette léthargie généralisée est d'autant plus prononcée cette année qu'elle coïncide avec la période des vacances.»

- Quand on ne dort pas, on… «dor» (tourne, en arabe dans le texte).

Lem

sofiane.caricaturiste@gmail.com

LA FRANCE VA LIVRER DES ARMES AUX KURDES POUR LUTTER CONTRE LES JIHADISTES

T'AS TRUQUÉ LES PARIS.. JE TE DÉNONCE À LA COMMISSION DES JEUX

ONU

OIL

Sofiane

L'ACTU MOTS À MAUX



Etusa : de l'internet gratuit pour les usagers des bus

Les usagers d'une vingtaine d'autobus de certaines lignes urbaines exploitées par l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) peuvent avoir accès gratuitement à l'Internet après la signature jeudi d'une convention entre l'ETUSA et l'opérateur de téléphonie mobile Mobilis.

- Attention, pas de connexion s'il y a moins de « huit filles » dans le bus !...

Relations économiques Algéro-Françaises : La France vise la première position

L'agriculture et l'agroalimentaire constituent des investissements phares pour les entreprises françaises sur le marché algérien. Un marché que la France entend reconquérir et y consolider sa position de premier partenaire économique.

- Comme quoi, ayant exploité en Algérie les meilleures sources hier, aujourd'hui la France revient avec une appétence de sorcière…



Disponibilité d'insuline : Les laboratoires pharmaceutiques rassurent

Les laboratoires pharmaceutiques Sanofi et Novo-Nordisk, principaux importateurs de l'insuline, rassurent sur la disponibilité du produit. Le ministère de la Santé assure avoir signé les programmes d'importation d'insuline, après négociation à la baisse sur les prix.

- Quand on commence à rassurer, c'est toujours inquiétant parce que cela dénote qu'on n'arrive pas à assurer. En effet, quand ce n'est pas inquiétant, on n'a pas besoin de rassurer…

La ministre de l'éducation à Annaba : les sujets du bac seront conformes au programme dispense»



«Tout est prêt pour permettre un bon déroulement des examens scolaires de fin d'année dont la préparation se déroule normalement. Pour preuve, le bac blanc fixé à partir du 17 mai prochain».

- Allez, courage les jeunes ! L'examen de fin de cycle secondaire n'est tout de même pas un bac à boire ! C'est tout simplement un bac à avoir…

Lem

Cech, Vidal, pedro... l'été s'annonce chaud

Arsenal. *Après une saison 2014-2015 marquée par le sacre en FA Cup, Arsenal doit désormais se tourner vers le prochain exercice. Lors du mercato estival, il y a fort à parier que les Gunners se montreront très actifs pour se renforcer, et ce à tous les postes.*

Même si Arsenal a conclu en beauté sa saison par une victoire en FA Cup aux dépens d'Aston Villa (4-0), ce trophée ne doit pas faire oublier que le club londonien n'a pas pu rivaliser avec Chelsea en Premier League. Troisième du classement derrière les Blues et Manchester City, la formation d'Arsène Wenger a également échoué en huitièmes de finale de la Ligue des Champions contre Monaco. En résumé, ses dirigeants comptent passer à l'action dans les prochaines semaines afin d'attirer plusieurs éléments qui permettront à Arsenal d'être compétitif dans toutes les compétitions. Dans cette optique, le Daily Express révèle que le manager alsacien aimerait s'offrir les services de cinq footballeurs. Dans les buts, il voudrait recruter Petr Cech (33 ans), le portier tchèque de Chelsea. Barré par Thibaut Courtois à Stamford Bridge, l'ancien Rennais reste lié jusqu'en juin 2016 avec l'équipe de José Mourinho. A l'Emirates Stadium, il pourrait ainsi disposer d'un temps de jeu bien plus conséquent. Au milieu de terrain, Arsenal en pincerait pour deux profils, l'un menant à Morgan Schneiderlin (25 ans). Lié jusqu'en juin 2017 avec Southampton, l'international français ne devrait pas rester une saison de plus du côté du St Mary's Stadium. Les Saints demanderaient beaucoup d'argent pour le natif de Zellwiller. Arturo Vidal (28 ans), le footballeur chilien de la Juventus Turin, intéresserait également l'écurie anglaise. Enfin, en attaque, Arsenal lorgnerait Pedro (27 ans) et Jackson Martinez (28 ans). Alors que le premier est bloqué par la concurrence au FC Barcelone, le second sort d'un nouvel exercice abouti avec le FC Porto (31 buts toutes compétitions confondues).



Pas de montée pour les Glasgow Rangers



Ecosse. Les Glasgow Rangers ont été largement battus en finale des play-offs écossais et ne montent donc pas en première division. Les supporters des Glasgow Rangers devront patienter encore un an au minimum avant de voir remonter leur équipe favorite en première division. Alors qu'ils avaient terminé la saison régulière à la troisième place, les Rangers ont largement échoué en finale des play-offs face à Motherwell. Les hommes de Stuart McCall, qui avait perdu 3-1 lors du match aller, ont de nouveau pris l'eau et achève leur année avec une cinglante défaite 3-0 qui les laisse dans l'antichambre de l'élite écossaise.

Vers un échange Cavani-Griezmann ?

Atletico Madrid. Edinson Cavani partira-il de Paris cet été ? Les rumeurs concernant un éventuel transfert du buteur urugayen du Paris Saint-Germain ne vont pas cesser de sortir de tous les journaux européens ou sud-américaines durant les semaines à venir.
Ce dimanche, c'est AS qui évoque un échange, proposé par l'Atletico Madrid, entre Cavani et Antoine Griezmann, l'attaquant français du club colchonero. Selon le journal madrilène, Diego Simeone sait que Cavani n'est pas contre le fait de venir dans la capitale espagnole du côté de Vicente-Calderon et veut absolument le recruter. L'entraîneur argentin est même prêt à lâcher Griezmann pour cela, sous la forme d'un échange.
AS annonce d'ailleurs que l'ancien joueur de la Real Sociedad ne partira pas à moins de 65 millions d'euros cet été, soit le montant de sa clause libératoire. Chelsea et le Bayern Munich, les deux clubs les plus intéressés, sont prévenus.

L'Afrique du Sud nie les soupçons de corruption

Mondial 2010. Le président de la Fédération sud-africaine de football (Safa) a reconnu que le pays avait bien payé 10 millions de dollars en 2008, mais a assuré qu'il ne s'agissait en aucun cas d'achat de voix pour l'obtention du Mondial 2010. "Comment aurions-nous pu payer un pot-de-vin pour des voix quatre ans après avoir été choisis?", a déclaré Danny Jordaan. La justice américaine accuse l'Afrique du Sud d'avoir versé 10 millions de dollars à l'ancien président de la Confédération nord-américaine de football (Concacaf), en échange de trois voix. Cette somme, destinée à un fonds de développement de la Concacaf, ont été déduits des 100 millions de dollars versés à l'Afrique du Sud par la FIFA pour l'organisation du Mondial-2010, selon la presse.



Liverpool : *On craque pour Navas*

Régulièrement pointé du doigt cette saison, le gardien Simon Mignolet (27 ans, 36 matchs en Premier League cette saison) ne sera peut-être plus le numéro 1 dans le but de Liverpool la saison prochaine.
En effet, les Reds recherchent un nouveau portier et auraient l'intention de s'offrir le remplaçant d'Iker Casillas au Real Madrid, Keylor Navas (28 ans, 6 matchs en Liga cette saison), selon le Daily Mirror. Le média britannique croit savoir que les pensionnaires d'Anfield sont prêts à débourser les 14,5 millions d'euros de sa clause libératoire pour recruter l'international costaricien cet été.

Man City : *Y. Touré confirme pour son avenir*

L'agent de Yaya Touré (32 ans, 29 matchs et 10 buts en Premier League cette saison) a annoncé que le milieu de terrain ivoirien allait rester à Manchester City, retenu par le propriétaire du club mancunien, le Cheikh Mansour. Et l'ancien Barcelonais assure à son tour qu'il ne partira pas. "Je vais rester. Les fans n'ont pas à être inquiets. Mon objectif cette année sera de faire mon possible pour aider l'équipe à s'améliorer.
Avec mon expérience, je suis sûr qu'avec les joueurs qui arriveront dans les prochaines semaines, Manchester City sera très fort la saison prochaine", a déclaré Touré au Manchester Evening News. Une mauvaise nouvelle pour l'Inter Milan de Roberto Mancini qui en avait fait sa grande priorité cet été.

PSG : *Xavi douche les espoirs des Parisiens !*

Nasser Al-Khelaïfi comptait en faire l'une des attractions du mercato parisien.
Xavi (35 ans), qui vient de s'engager avec Al Sadd (Qatar), était courtisé dans l'optique d'un prêt. Un rêve sur lequel le président qatari du PSG peut faire une croix. L'international espagnol a en effet déclaré pour le journal qatari Al-Watan : « Je ne jouerai pas au PSG ». Le club de la capitale ne réalisera donc pas son scénario à la Franck Lampard, prêté un an à Manchester City après s'être engagé au FC New York.

Chelsea : *Une offre de la Juve pour Oscar*

Avec la vente probable de Paul Pogba, la Juventus Turin devrait avoir les moyens de recruter cet été.
Parmi ses cibles figurerait notamment le milieu offensif de Chelsea, Oscar (23 ans, 28 matchs et 6 buts en Premier League cette saison), selon le Daily Mirror. Les Bianconeri auraient déjà transmis une offre pour un prêt payant avec option d'achat, avec 12,5 millions d'euros réglés dès cet été.
A Londres depuis trois ans, l'international brésilien est sous contrat jusqu'en 2019.



Rassemblement hier des patriotes à Bouira

Ras-le-bol. Encore une fois, les patriotes de la wilaya de Bouira se sont rassemblés hier devant le siège de la wilaya pour faire entendre leur voix revendicative notamment celle qui concerne leurs droits bafoués.
Une plate-forme de revendication a été rédigée et devrait, en principe atterrir chez le vice-ministre de la défense nationale. C'est une plate-forme de 16 points qui vise principalement l'aspect pécuniaire puisque les rédacteurs de ce document demandent « l'augmentation de l'allocation des patriotes ayant subi des dommages physiques et/ou mentaux ». De plus, il est demandé « des indemnités pour les personnes âgées, ayant dépassé l'âge de la retraite et qui avaient pris les armes, durant de longues années, pour défendre le pays ; la régularisation de la situation des patriotes ayant subi des blessures lors des opérations militaires et qui ont été soignés par l'armée nationale populaire (ANP) mais qui n'ont pas bénéficié d'attestation d'authenticité ; la régularisation des patriotes dont le salaire symbolique a été suspendu malgré le fait qu'il ont été en possession d'armes de guerre durant plusieurs années pour lutte contre le terrorisme ; la révision du salaire de base de patriotes toujours en fonction, l'accès aux soins au niveau des hôpitaux militaires pour les veuves des martyrs du devoir national ainsi que pour les patriotes handicapés des suites de la lutte antiterroriste ».
Notons que ce manifestation de rue n'est pas la première du genre pour ces patriotes puisque le mois de mars passé, à son dernier jour, les mêmes patriotes, plus précisément les délégués des différentes daïras de la wilaya, ont battu le pavé. Selon eux, ces actions de rue restent un moyen pour dénoncer la décision prise par les autorités militaires fixant la durée du travail pour un patriote de sept ans et demi afin qu'il ait droit à la retraite. «Nous demandons à ce que tous les patriotes qui ont travaillé dans la lutte antiterroriste à partir de 1994 jusqu'à 1999 aient leurs droit. Qu'ils soient décédés, malades, ou en bonne santé », nous dira un des délégués présent au rassemblement d'hier.

Belkacem Mechoub

L'édito de Mourad Bendris

Mauvais perdants ou... ?

Les résultats auxquels a abouti le 10ème congrès ordinaire du FLN qui vient de s'achever n'ont, à l'évidence, pas été du goût – et c'est peu dire - de nombre de personnalités ayant eu à assurer de hautes charges dans ses instances ou à exercer, en tant que ses représentants désignés ou élus, des responsabilités, tout aussi hautes, dans différents gouvernements ou dans l'une des deux chambres du parlement. Ce qui était, au demeurant, attendu du fait que toutes ces personnalités avaient clairement affiché leur ferme opposition à la tenue même de ce congrès. Et ce, au prétexte que le secrétaire général en poste n'avait aucune légitimité. Mais ce qui l'était moins, c'est le fait qu'elles aient décidé « de poursuivre le combat » tout en sachant que le secrétaire général qu'elles contestent est, aujourd'hui, ouvertement appuyé par le président Bouteflika. Vers lequel, faut-il le rappeler, elles se sont tournées pour lui demander de freiner les ardeurs de leur « ennemi ». En vain, comme l'a montré la suite des évènements. Pis (pour lesdites personnalités, s'entend), cet appui est devenu plus significatif quand le premier magistrat du pays a accepté de troquer son statut de « président d'honneur » du FLN pour celui de « président » (du FLN) tout court. De ce fait, en effet, toute action menée contre la direction issue du 10ème congrès qui vient de s'achever, a toutes les chances d'être présentée comme étant dirigée contre celui-ci. D'où l'étonnement précité face à la décision prise par les « mécontents » de « poursuivre le combat ». Et ce, même si cette poursuite (du combat) va se faire en rangs dispersés : une partie des mécontents ayant opté pour l'action judiciaire visant à l'annulation du congrès précité et de toutes les décisions qui en ont découlé alors que l'autre a, carrément, choisi d'aller vers la création d'un FLN-bis. Si pour nombre d'observateurs, cette décision (de poursuivre le combat) n'est qu'une réaction normale de « mauvais perdants » ne voulant pas s'avouer aussi facilement vaincus, d'autres, en revanche, n'écartent pas la possibilité qu'elle leur a été soufflée. Par, soutiennent-ils, des parties du pouvoir qui voient d'un mauvais œil la reprise en main - dont la tenue du 10ème congrès n'a été, à l'évidence, que le moyen - du FLN, par Bouteflika; surtout que cette reprise en main a tout l'air d'être le prélude à une offensive en règle à venir du pouvoir en place pour asseoir, de nouveau, son emprise, quelque peu mise à mal, ces derniers temps, par l'émergence de l'opposition, sur le champ politique national...

M B

Mais ce qui l'était moins, c'est le fait qu'elles aient décidé « de poursuivre le combat » tout en sachant que le secrétaire général qu'elles contestent est, aujourd'hui, ouvertement appuyé par le président Bouteflika.

L'Algérie ou le pays de l'ascension facile !



Par Chekri Rachid*

Faut-il crier cette vérité haut et fort ? Vérité d'un pays où les valeurs, les principes et la loyauté sont devenus de simples slogans, une fois que les campagnes électorales surgissent puis anéantis juste après que les desseins soient atteints.
La société vit au diapason de la politique de ceux qui la dirigent et qui la vouent aux abîmes les plus périlleux. Depuis l'indépendance du pays, l'appareil politique du pays, gangrené d'abord par l'esprit de vengeance, a imposé l'instinct du laisser-aller, eu égard au niveau minable de tous ceux qui ont pris le pouvoir par la violence et la fausseté. Le militaire, en posture de civil, décide et sème les graines de la stérilité culturelle et économique, en sachant que le savoir lui est un ennemi fatal, il convertit alors l'école en des cantonnements où la bêtise émaille les programmes scolaires, fabrique des milliers de corps sans âme ! Le piètre niveau de nos universitaires aujourd'hui illustre clairement le triomphe de l'échec de nos décideurs ! Le pays subit les contrecoups d'une gestion anarchique, l'esprit de la rente domine chez tous nos tyrans, le temps où le travail devient une vertu honnie, voire abominée par nos concitoyens, résultat d'une doctrine appuyée par le reflexe du gain facile. Un processus d'immobilisme cerne l'administration du pays, où le népotisme et le tribalisme y constituent une devise prépondérante.
La haine pour tout ce qui est positif s'initie prématurément déjà à l'école, le bon exemple est devenu la risée de la société tandis que l'intelligence reste la grande victime des médiocres qui occupent des postes trop sensibles. Un phénomène étrange de promotion s'est manifesté par la complaisance lâche de l'administration, ceux qui se sont alliés au fameux syndicat de l'Etat, c'est-à-dire l'UGTA se voient complaisamment parachutés aux rangs de directeurs de collèges, proviseurs de lycées en échangeant leur silence contre des ascensions hiérarchiques juridiquement interdites. Ainsi est instaurée l'idéologie de la jungle avec la grâce ignoble des commis de l'Etat. Dépourvue de tout sens d'initiative, la plus grande masse de ces chasseurs de privilèges ont intentionnellement transfiguré la noblesse de l'enseignement à un modèle de gabegie animé par l'esprit de la cupidité.
Les accusations émanant de la société à l'endroit de l'école, mis à part l'idéologie destructive imposée par l'Etat, demeurent le produit indéniable de ces faux responsables qui ont pu falsifier plutôt ruiner le prestige de l'Education nationale ! La corruption qui forme la tumeur de l'Algérie en tant nation, a pu s'intégrer au sein de ce secteur si sensible, la mise en vente des sujets d'examens, suite à des fuites programmées et les procédures pompeuses qui visent à embellir la façade de l'école nationale ont toujours nui à la crédibilité de l'enseignement algérien. Tout le monde court derrière de fausses réputations, du Premier ministre au simple directeur d'école, tant l'ascension vers le paradis des avantagés est très aisée, mais savent-ils en somme que la chute ne sera que plus mortelle ?

C R

*Enseignant-écrivain
Email : ecrivain12@yahoo.fr

la Cité

Rabat dans le viseur de l'ONU

Tortures au Sahara. *Les autorités marocains viennent d'être sommées par le Comité contre la torture de le l'ONU, de s'expliquer sur des accusations de torture et de traitements inhumains infligés au militant indépendantiste sahraoui, Naâma Asfari.*

Un cas où la torture est aussi condamnable que la condamnation en 2013 du militant sahraoui à 30 ans de réclusion, suite à sa participation à une manifestation pacifique trois ans auparavant, à Laâyoune, capitale du Sahara occidental occupé.

Asfari fait partie d'un groupe de militants sahraouis, 24 en tout, arrêtés, torturés, maltraités puis condamnés dans un simulacre de procès, à entre 20 et 30 ans années de prison, suite à l'affaire du camp de protestation de Gdeim Izik démantelé par la force, par l'armée et la police marocaines, en 2010.

La défense de Asfari, qui avait adressé des recours aux instances marocaines et internationales, depuis sa condamnation, réclamant l'ouverture d'enquêtes sur les maltraitances subies par son mandant, et face à l'inertie de Rabat, avait saisi le comité onusien contre la torture, en tant qu'ultime instance internationale, pour faire aboutir sa requête. Le comité vient de rendre ses délibérations sur ce dossier, déclarant recevable la requête et exigeant du Maroc de fournir des observations quant aux accusations dont il fait l'objet.



Le Maroc signataire de la convention onusienne sur la torture, est sommé de fournir des explications sur ce cas, avant le 25 septembre 2015. C'est là une première pour cet Etat colonisateur, qui va ouvrir la voie à d'autres plaintes pour mauvais traitements et contre l'impunité, émanant des indépendantistes sahraouis soumis aux exactions des forces de répression marocaines, mais aussi, aux citoyens marocains qui ne partagent pas la politique marocaine au Sahara occidental occupé. Sur le cas Asfari, le comité estime qu' «outre le fait que l'absence d'enquête par les autorités de l'Etat partie est en violation des dispositions 39 et 49 du Code de procédure pénale, cette absence de mesures est en violation avec la convention, et n'a donc pas permis au requérant d'avoir accès à un recours judiciaire.»

Il s'agit bien évidemment, de la convention contre la torture. L'inaction marocaine à ce sujet, et son mépris vis-à-vis du droit international, encouragés par ses appuis politiques émanant de puissances comme la France, est ainsi battue en brèche par le Comité onusien. «Le refus des autorités marocaines d'enquêter sur les allégations de torture formulées à plusieurs reprises par le requérant, lit-on encore dans le texte des délibérations, n'a jamais été consigné par écrit, les autorités judiciaires se contentant de ne pas diligenter d'enquête», souligne l'instance dans le texte de ses délibérations.

Le même texte estime que «la demande de l'avocat du requérant lors de l'audience du 8 février 2013 devant le juge d'instruction militaire de pouvoir interroger les rédacteurs des procès-verbaux des interrogatoires pour connaître les conditions dans lesquelles les aveux ont été obtenus ont été rejetés.

De même, note le document, dans son ordonnance provisoire du 8 février 2013, le tribunal militaire, bien que consignant des accusations de torture, n'a donné aucune suite à ces allégations». Rabat qui excelle dans les faux-fuyants et autres manœuvres, tout en se prétendant un ardent défenseur des droits de l'homme, va-t-il, à présent, se soumettre à ces injonctions ?

Adel Meziane

Le billet de Said Mekbel

Du front aux yeux

Hier, les futurs parents du « Front patriotique » avec tendresse, se sont penchés sur le berceau qui va accueillir le futur bébé. On lui souhaite longue vie et bonne santé, en regrettant que l'enfant n'ait pas été doté d'un plus beau nom. Car franchement, des Fronts on en a connu à la pelle, de celui du I:1,N à celui du FFS... On aurait pu penser à une autre partie du visage qu'à ce front banal. Je ne sais pas, mais à la place du front, prendre la bouche «La bouche patriotique » pour marquer le coup du changement : avec le FLN on se la bouclait, avec le I ICE et sa « bouche patriotique » on peut se la fer-mer. Ou, à la place de la bouche, le parti du « Nez patriotique ». Le nez, ça fait plus algérien, à cause de notre fameux nif national qui nous permet de garder toute notre dignité malgré qu'on n'en ait plus un gramme. Avec son « Nez patriotique », on va pouvoir renifler le bon vent du patriotisme, détecter les bons patriotes, les mauvais, car, entre nous, le président du HCE va en avoir besoin du flair, pour faire le bon tri entre tous les patriotes qui vont venir frapper



à la porte. Maintenant, si le nez ne convient pas, il y a les yeux, le partie des «Yeux patriotiques», qui regardent au loin l'hori-zon radieux de notre avenir patriotique. Si les yeux ne conviennent pas, il y aura toujours les oreilles, le parti des « Oreilles patriotiques » qui est à l'écoute des aspirations populaires, à la différence de Chadli qui dormait sur ses deux oreilles, du I:1,N qui se les bouchait...

Mesmar J'ha
1er juin1993

CRB : *Billel Ouali signe pour deux ans*

Hier en fin d'après-midi, le Chabab de Belouizdad a fait signer un contrat d'une durée de deux ans à l'attaquant émigré, Billel Ouali, en provenance du club de Mons (Belgique).



Il s'agit de la première recrue estivale pour les Belouizdadis. Une piste qui, faut-il le dire, n'a pas fait l'unanimité en raison, d'autant que le joueur en question est réputés pour ses écarts disciplinaires.

Par ailleurs, on annonce du côté du Chabab que l'attaquant gabonais de l'ASO, Sacombé, aurait signé un contrat de deux années avec le CRB, en attendant qu'il reçoive sa lettre de libération du club chélifien, avec lequel il ne pourra jouer après sa rétrogradation en Ligue 2.

M. B.

MCA : *Bouhenna première recrue estivale*

Le MCA tient sa première recrue estivale. En effet, le club de la Capital aurait fait signer, hier, le défenseur axial du CS Constantine, Rachid Bouhenna, pour un contrat de deux ans. Agé de 24 ans, le joueur en question était dans le viseur de plusieurs clubs de l'élite, notamment l'ESS et la JSK, mais a fini par être séduit par le challenge mouloudéen.

M. B.

Mise en échec d'une tentative d'enlèvement d'une fillette à Constantine

Kidnapping. Une fillette de 5 ans a été retrouvée saine et sauve lundi par les éléments de la Sûreté de wilaya de Constantine moins de cinq heures après son enlèvement du domicile des ses parents, a appris l'APS auprès de la cellule de communication de ce corps constitué.

Les services de police ont été alertés peu après 3 heures du matin via le numéro vert de la DGSN (15.48) par le père de la petite fille qui, au moment de la prière du Fadjr, se rendit compte de la disparition de la fillette et de l'effraction de la porte en acier de terrasse du domicile familial situé cité El Djebass, a indiqué cette source.

Les policiers, secondés par la brigade canine et les éléments de la police scientifique, ont rapidement bouclé la zone et pu resserrer l'étau sur le (ou les) auteur(s) de cet acte, avant de déterminer, avec la collaboration de citoyens, la direction prise par le (ou les) criminel(s), a-t-on souligné.

Grâce à leur célérité et aux indices recueillis en un temps record, les enquêteurs ont pu retrouver, vers 7 heures 45, la petite fille sur un versant forestier donnant sur le village de Salah-Bey, à quelques centaines de mètres de son domicile.

La fillette a été prise en charge par les services de la sûreté de wilaya, assistés de psychologues relevant de ce corps, tandis que le (ou les) auteur(s) de cette tentative d'enlèvement est (ou sont) activement recherché(s), a encore faite savoir la même source.

Une commission nationale pour la levée des contraintes pour le dédoublement de la RN 1

Le ministre des travaux publics Abdelkader Ouali a annoncé, hier lundi lors de son inspection du chantier de dédoublement de l'axe de la RN 01 reliant Blida et Médéa la mise en place d'une commission nationale chargée de la levée des contraintes rencontrées sur le terrain de réalisation de ce projet.

La mission de cette commission nationale, qui sera créée au niveau du ministère de tutelle, consistera dans la facilitation des mesures prises sur le terrain, parallèlement à la levée des contraintes rencontrées, à l'instar de la déviation des différents réseaux (électricité, téléphone, AEP, et gaz), a-t-il indiqué.

"Le rôle de cette commission est de faciliter davantage l'avancement du projet afin d'éviter tout retard", a ajouté le ministre, auquel un exposé détaillé du projet, s'étendant sur une distance de 470km, entre Blida et Laghouat, en passant par Médéa, a été présenté sur place.

Il a, en outre, insisté sur l'impératif de la présence "quotidienne et permanente" de tous les organismes de contrôle au niveau des chantiers du projet, "en vue de garantir une bonne qualité des travaux effectués".

Inspectant les travaux de réalisation de deux (2) tunnels doubles, d'une longueur globale de 9,6 km, entre Blida et Médéa, M .Ouali a instruit les chargés de ces chantiers de la nécessité de "doubler la main d'£uvre à leur niveau afin d' éviter tout retard", et d'"élaborer un plan de livraison détaillé des tranches de ce projet pour suivre de près la cadence d'avancement des travaux".

Lancé en chantier en avril 2013, ce projet est doté d'un rôle "capital" du fait qu'il est une "partie intégrante de la route transsaharienne", a estimé le ministre, qui a, également, mis en exergue sa "contribution attendue dans le désenclavement des régions du Sud et des Hauts plateaux, en grande partie dépendantes du Nord du pays, en matière d'approvisionnement".